

Société Archéologique du Tarn-et-Garonne

SUPPLÉMENT AU BULLETIN 1981

JOURNÉE D'ÉTUDES

du

18 Octobre 1981

à

SAINT-ANTONIN
NOBLE-VAL



• ADAM et ÈVE • — (Ancien Hôtel-de-Ville)

COMPTE - RENDU DES TRAVAUX

édité

par la SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN



КИТАЙСКАЯ СЕМЬЯ ПОСЛЕ ЗЕМЛЕТРЕЩИЯ

Фото: А. БОГДАНОВ

ЧИНОДАЛТИЯ ВОЗВРАЩАЮТ СЕБЕ ДОБРОЕ ВРЕМЯ

La SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE à Saint-Antonin

Le 18 octobre dernier, la Société Archéologique de Tarn et Garonne consacrait une journée entière d'étude à la ville de Saint-Antonin. Le succès de cette manifestation mérite d'être souligné : un public nombreux et enthousiaste s'est retrouvé, le matin et l'après-midi, dans la grande salle de la mairie pour suivre le copieux programme de conférences sur l'histoire de la cité du Noble Val.

Dans le déroulement des séances, quelques moments de détente furent très appréciés des participants, comme la visite guidée à travers les rues et les places du Vieux Saint-Antonin ou le programme de chants de la chorale.

Très touchés par l'accueil chaleureux de la municipalité et par l'organisation de cette journée, confiée à la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, les visiteurs garderont un excellent souvenir de cette belle journée d'automne.

Il faut souhaiter qu'une telle expérience, permettant de mettre en valeur notre patrimoine culturel, puisse se renouveler dans bien des lieux de notre département. Depuis l'époque lointaine des romains jusqu'à nos aïeux immédiats d'avant 1914, la terre et les hommes de nos anciennes provinces conservent encore de multiples secrets qui ne demandent qu'à être dévoilés.

En faisant revivre le passé de notre département, la Société Archéologique retrouve l'intention première de ses fondateurs, en 1866 : faire connaître, aimer et respecter tous les témoignages du passé archéologique et historique du Tarn-et-Garonne.

Georges PASSERAT

Secrétaire de la Société Archéologique



Programme de la Journée du 18 Octobre 1981

10 heures. — Les participants sont accueillis à la mairie de Saint-Antonin par M. le Docteur Maurice Constans, Maire, et par M. Emile Bories, Conseiller Général du canton.

19 h. 15. — Ouverture de la séance d'études du matin au cours de laquelle seront présentées les communications suivantes, en présence de plus de cent personnes :

- Aperçu historique sur l'église de Peyrègues par J.-C. Fabre.
- Découvertes archéologiques récentes à Saint-Antonin, par J.-C. Fau.
- Les stèles discoïdales de Saint-Antonin ; communication de Robert Aussibal, présentée par G. Julien.
- Election législative et cuisine électorale, par R. Granier.
- « Escota se plou » ou « Mémoires de la Chambre Noire » diaporama établi à partir de photos prises en 1895 par Madame Galup et présentant la vie sociale à Saint-Antonin à cette époque — montage et commentaires de Claude Harmelle et Gabrielle Elias, de Paris.

12 h. 30. — Fin de séance du matin - Repas au restaurant « La Bergerie, sur le causse d'Anglars, servi à 85 convives.

15 h. 30. — A travers les vieilles rues : visite de ville conduite et commentée par Jean Delzars et Georges Julien, de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin.

16 h. 30. — Visite rapide de l'exposition des Archives communales présentée dans les galeries récemment restaurées de la mairie.

17 heures. — Chants du Rouergue et du Bas Quercy par la Chorale des Amis du Vieux Saint-Antonin.

17 h. 30. — Les fouilles récentes du dolmen de Tabarly : commentaire de diapositives par Edmée Goaziou, conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Montauban.

18 h. 15. — Les troubadours de St-Antonin, par Georges Passerat.

19 heures. — Fin de la séance de l'après-midi qui s'est déroulée sur un rythme très soutenu, devant une assistance attentive de deux cents personnes et en présence de M. le Maire et de M. le Conseiller Général.

19 h. 30. — Les « congressistes » sont reçus par la Municipalité dans la grande galerie du premier étage. Décor majestueux et atmosphère chaleureuse pour ce vin d'honneur qui clôture parfaitement cette journée.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Puisque j'ai l'honneur d'ouvrir cette journée d'étude, avant même de commencer mon exposé, je voudrais très rapidement vous rappeler l'article de Jules Momméja « Des poteries damasquines à reflets » paru dans le bulletin de la société archéologique en 1921 (a). Ce savant auteur disait alors que c'était la cinquième fois que la Société Archéologique tenait séance dans la bonne ville de Saint-Antonin : nous ne faisons donc que renouer avec une ancienne coutume.

Or, il y a quelque temps, en feuilletant d'anciens numéros de la « Revue du folklore français », je suis tombé par hasard sur un article intéressant. Un vieil hôtel de Pont Saint Esprit (Gard) possède une façade romane du 12^e siècle dans laquelle est encastrée une assiette en faïence décorée. On ne peut s'empêcher de faire le rapprochement avec l'ancienne maison consulaire de Saint-Antonin. Dans cet article intitulé « Assiettes et Pierres Prophylactiques », l'auteur, Fernand Benoit, dit que cette coutume vient d'Afrique et qu'elle ne procède pas seulement d'un souci de décoration. Les assiettes avaient aussi pour but d'éloigner les maladies, la foudre et les maléfices (b).

Comme, à la Société Archéologique, nous n'avons jamais considéré la question sous cet angle, je tenais à vous faire part de cet écrit, en laissant, bien entendu, la responsabilité de ses opinions à leur auteur.

Jean-Claude FABRE

"

(a) BSATG, t. 49, 1921, pp. 181-196.

(b) Revue de folklore français, t. 8, n° 4, 1937, pp. 153,154.

Aperçus historiques sur Notre-Dame de Peyrègues

par Jean-Claude FABRE

En 1974, un article de M. Fau, notre président, attirait mon attention sur les ruines gothiques de Peyrègues, près de Saint-Antonin. « Son histoire demeure très mal connue, faute de documents », disait-il ; puis il citait ceux qui sont contenus dans le second livre de Moulenq.

Il était impossible, à mon avis, qu'une église dont la présence est constatée depuis le XII^e siècle ait laissé si peu de traces. Après des recherches aux archives de T. & G., de l'Aveyron, ainsi qu'à celles de Saint-Antonin, je suis aujourd'hui en mesure de fournir d'autres renseignements (1).

En guise de préambule, remarquons simplement que le site de Peyrègues servit depuis l'antiquité comme voie de communication. D'après Devals (2), l'ancienne voie de Cos à Najac passait par Saint-Antonin, Peyrègues et Carrendier. L'abbé Lafon, dans son « Histoire de l'abbaye de Saint-Antonin en Rouergue » (3), dit exactement la même chose.

*
**

Le plus ancien document concernant Peyrègues est, à ma connaissance, l'acte du 16 des calendes de mai 1152 (4) par lequel B. Raimundi, du conseil de Blanca, sa femme, et de ses amis, donne les dîmes et d'autres droits de Ste Eulalie d'Arnac, de Peyrègues, de Saint-Amans le Vieux et du mas du Columber, à P. Sigfred, prieur de Saint-Antonin. Raymond dépose l'acte sur l'autel du martyr Antonin ; en contrepartie, les deux époux peuvent, s'ils le désirent, entrer au couvent. Sont présents Isarn,

-
- (1) Je remercie vivement Mlle Laforgue, M. Delmas et M. Julien, les conservateurs respectifs, pour leurs renseignements et l'obligeance avec laquelle ils ont mis leurs archives à ma disposition.
- (2) « Répertoire archéo. du dép. de T.-et-G. » - bulletin de la Société Archéologique de T.-et-G. (BSATG) t. 2, 1872, pp. 364, 368.
- (3) Mémoires de la soc. des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, t. 12, 1879-80, Rodez, 1881, in-8°, p. 5.
- (4) T.-et-G., G 873.

Guillaume Jourdain, Pierre, Vicomtes de Saint-Antonin, et plusieurs chevaliers et prud hommes.

Encore ne s'agit-il pas d'une donation, mais bien plutôt d'une restitution, ces droits ayant été usurpés, comme cela s'est fréquemment produit ailleurs, par Raymond ou peut-être même par ses descendants. Il faut donc placer plus haut, au moins au début du XII^e siècle la fondation de notre église. Cette attribution ne me semble pas téméraire car, à cette époque, l'endroit était déjà habité ou cultivé. En effet, en octobre 1168, Guillaume Forners donne « à Dieu et à l'hôpital des portes Merveilles qu'on appelle Las Treilles, pour le service des pauvres, pour l'amour de Dieu et pour la rédemption de son âme et pour rémission de ses péchés » certaines terres et droits qu'il possède dans Saint-Antonin, aux alentours, « et enfin sur la terre qu'il a située à Peyrègues, qui est proche la terre de Dardé Galline qui a été de Pierre de Marsac ». Acte passé sous le pontificat d'Alexandre III, régnant Louis VII (5).

L'acte de 1152, cité partiellement par Moulenq en ce qui concerne Arnac (6), a été connu dans sa totalité par J.-L. Rigal (7) et par le chanoine Galabert. Je ne dirai pas que ce dernier en a fait un usage immoderé, mais il s'en est servi au moins six fois (8).

Quelques années plus tard, le 2 des calendes de décembre 1175, le pape Alexandre III adresse à Etienne, prieur de Saint-Antonin, une bulle ordonnant d'observer la règle de St Augustin et confirmant tous les priviléges et biens du monastère ; suit une liste de 22 lieux, parmi lesquels figure Sainte Marie de Peyregras.

La date est confirmée par Rigal (9) et par Camille Couderc (10). Le texte de la bulle a de plus été recopié lors d'un procès au XIV^e siècle (11). J'insiste là-dessus car l'abbé Vaissière (12)

(5) Arch. de St-Antonin, GG 40. Inventaire Philippi, titres de l'hôpital, F° 3 r° et v° Cet acte a été utilisé par Moulenq (doc. hist., t-2, p. 418) pour l'hôpital de Saint-Antonin, mais non pour Peyrègues.

(6) T. 1, p. 414 et t. 2, p. 447.

(7) « Notes pour servir à l'hist. du Rouergue », 2^e série, Rodez, Carrère, 1926, In-12, p. 44. Il se réfère à la collection de Languedoc (Doat) Vol. 124, f° 286-287.

(8) Se rapporter à nos bulletins (BSATG) : t. 15, t. 29, t. 53, t. 57, t. 59, t. 61.

(9) Rigal — op. cit. — pp. 46-47-, qui cite pour preuve Jaffé Wattenbach « Regesta pontificum Romanorum » - II, 2^e éd., n° 12525

(10) « Bibliographie historique du Rouergue » - t. 2, Rodez, Carrère, 1933, In-8° sur 2 col, p. 488. Il s'appuie sur l'autorité de Wilhem Wiederhold « Papsturkunden in Frankreich » - Berlin, Weidmannsche, 1913, In-8°, VII, p. 137 n° 89.

(11) Aveyron, G 942 (avc date du 12 des calendes de déc. 1175). La date de 1175 se retrouve 4 fois dans T.-et-G., G 1019 (copies du 17^e s.)

(12) « St Antonin, prêtre, apôtre du Rouergue, martyr de Pamiers » - Montauban, Forestié neveu, 1872, In-16, p. 189.

la date de 1165, ce qui a provoqué une série d'erreurs. L'abbé Lafon (13), qui a vraisemblablement connu l'ouvrage précédent, donne la même date, Moulenq, qui cite Vaissière, en fait autant (14) ; et ce jusqu'au chanoine Galabert qui, d'après Moulenq, la donne plusieurs fois (15).

Cette bulle est confirmée par une autre bulle du pape Lucius III (16), du 3 août 1184, adressée à Raymond, prieur de Saint-Antonin « *in Condatensi pago* ». Il y est également question de la règle de St Augustin et des possessions du monastère ; dans le nombre se trouve Sainte Marie de Peyregos.

Pour le XIII^e siècle, je n'ai trouvé qu'une sentence arbitrale, du 10 des calendes de juin 1284 (17), prononcée entre l'Evêque de Rodez et le prieur de Saint-Antonin. L'église de Saint-Antonin est déclarée exempte, conformément aux priviléges accordés par le Saint-Siège (18). La présentation à l'évêque pour certaines cures appartient au prieur et aux chanoines ; l'évêque y aura droit de visite et de procuration. « Quant aux églises de Ste Alauzie, St Amans, La Madeleine, Salet, St Martin de Lezinhac, N.-D. de Peyrègues, Ste Alauzie la Bistorta (19), sans paroissiens, que le couvent possède pour l'usage de la mense commune, elles resteront au couvent, sans présentation ni procuration à l'évêque ». Cette sentence n'eut pas d'effet « en raison de l'opposition du prieur, de ses gens et d'un grand nombre de ses partisans menaçant de détruire la maison où se trouvaient les exécuteurs qui furent forcés de se retirer » (1303).

En ce qui concerne le XIV^e siècle, les documents sont plus abondants. Je ne parlerai pas des actes contenus dans Moulenq et rapportés par M. Fau (20) : on peut facilement consulter ces ouvrages. Notons tout d'abord que le lieu de Peyrègues, à défaut d'être habité, comme nous venons de le voir, était tout de même cultivé. En effet, le 8 janvier 1318, il est fait vente d'une vigne située à Fonguiniès, qui « s'étend depuis le chemin de Fonguiniès jusqu'à Labro de Peyrègues ». (*)

(13) Lafon — op. cit. — pp. 10, 35, 36.

(14) Moulenq, t. 2, voir les diverses notices de l'archidiaconé de St-Antonin.

(15) BSATG, t. 15, 1887, p. 291 - recueil académie Montauban, t. 10, 1894, p. 183
Galabert rectifie cette date dans son article lu BSATG, t. 59, 1931.

(16) T. & G., G 876 et C. Couderc - op. cit. p. 488.

(17) Aveyron, G 397 - texte de l'Inventaire-sommaire p. 164.

(18) v. Vaissière - op. cit. - pp. 188-189 - bulle d'Urbain II, de 1090, en plus de celles déjà citées.

(19) J'ignore l'emplacement de cette église. Il y avait plusieurs Ste Eulalie (ou Alauzie) : une à Arnac ; deux à Saint-Antonin : la propedana (proche) et la longuedana (éloignée) ; une autre, Ste Eulalie del Candé, était annexe de Servanac.

(20) J.-C. Fau - BSATG. t. 99, 1974, pp. 23-27.

(*) arch. Saint-Antonin, GG 40 - Inventaire Philippi, hôpital - f° 117 v°.

Le jeudi après la St Barthélémy (1331), Etienne de Cayssac, fils de feu Bertrand, et Prohet de Gayssac, fils d'autre Prohet lui aussi décédé, bourgeois de Saint-Antonin, donnent au couvent de leur ville, représenté par Déodat Begon et Bertrand de Fontaines, celleriers, des dimes en blé, vin et carnelage sur les terroirs d'Aliguieres, Marsac, Peyregos et Paradis. « Ils déclarent qu'ils font cette donation ou restitution parce que les dimes sont de leur nature des biens de l'Eglise que le laïque ne peut retenir sans pécher, et en remerciement de nombreux services reçus du couvent » (21). Cet acte rappelle beaucoup celui de 1152.

De 1341 à 1345, un procès en cour de Rome oppose Pierre de Biron, prieur de Saint-Antonin, et Girbert, évêque de Rodez, au sujet de l'exemption de l'ordinaire prétendue par le monastère (22). Parmi les nombreuses formalités, un acte, dressé dans le cloître de Saint-Antonin le 17 janvier 1342, retient notre attention car au nombre des témoins figure Raymond Vacroire, recteur de Notre-Dame de Peyregas.

Un registre du XVI^e siècle donne quelques indications pour la culture du sol à cette époque. En 1377, Peyre Carruelh paye une rente annuelle d'une quarte de froment (23) pour une pièce de terre et une vigne à la combe de Peyrègues. Vingt ans plus tard, en 1397, Peyre Brantier paye 4 sols tournois pour une terre et une vigne. Enfin, en 1400, Arnaud Motas paye 5 sols tournois pour sa terre et son colombier de Peyrègues (24).

Auparavant, le 11 mars 1391, le commandeur de l'hôpital majeur de Saint-Antonin avait passé avec Etienne Delpech, de la même ville, un bail à fief au sujet d'une vigne et d'une terre à Peyrègues, sous la censive de 3 sols 2 deniers payable annuellement à la Noël et 8 deniers tournois d'acaptes et autres droits (25). Les terres dont il est question dans ce laps de temps de 23 ans confrontaient avec 7 autres terres et 7 vignes, ce qui donne une idée de l'étendue des cultures.

La date de 1391, aussi donnée par Moulenq (26) en ce qui regarde plus spécialement l'église, est intéressante car elle prouve au moins une chose, c'est que l'édifice a survécu aux guerres contre les anglais qui, dans la région, ont été rudes avec les sièges de Saint-Antonin et de Feneyrols (27).

(21) T.-et-G., G 875 - texte de l'inventaire-sommaire p. 277.

(22) Aveyron, G 942. La bulle d'Alexandre III, de 1175, est reproduite dans ce procès.

(23) La quarte (ou carte) valait environ 44 litres. C'était le quart du sétier.

(24) T.-et-G., G 958. « Brevet des Instruments grossatz qui sont aux archifs du chapitre ». In-4^e, sans date, texte en occitan du 16^e siècle, f° 93.

(25) arch. Saint-Antonin, GG 40 - inventaire Philippi, hôpital - f° 240 v^a.

(26) Moulenq - op. cit. — t. 2, pp. 410-411.

(27) Jules Momméja - Le grand siège de St Antonin - éd. Occitania, 1927, petit In-8^e, VIII + 67 p.

Au XV^e siècle, les visites pastorales des évêques de Rodez ne nous apprennent rien de plus. Celle de Vital de Mauléon en 1419, plus tard celle de Guillaume de la Tour, celles de Bertrand de Chalençon en 1460, de Bertrand de Polignac en 1495, ne mentionnent pas Peyrègues. Il en est de même, au XVI^e siècle, pour les visites de François d'Estaing en 1506 et 1519 (28).

Les pouillés du diocèse de Rodez de 1500 et 1510, utilisés par Camille Daux pour son article sur le Rouergue montalbanais, sont également muets à ce sujet. Celui de 1510 fait par Jean Pomarède, secrétaire de l'Évêque François d'Estaing, a été mis à jour jusqu'à la fin du XVII^e siècle par Jean Peytavin, archiprêtre de Conques. A la fin de son travail, M. Daux signale seulement, parmi d'autres églises ruinées, « N.-D. de Peyregas, près du ruisseau de Peyrègues, relevant du chapitre de Saint-Antonin » (29).

Il peut y avoir une explication à ce silence. Nous ne savons pas à quelle date l'édifice roman fut ruiné. Nous ignorons pareillement la date d'achèvement de l'église gothique. Il est possible qu'entre ces deux dates il se soit écoulé une assez longue période expliquant en partie l'absence de documents.

Heureusement pour nous, restent les livres de comptes. « L'estrait des rentes du moustié tirés du rolle des alivrements, 7 avril 1500 » (30) fournit même un renseignement capital : Guilhem Delmur possède « tres cartas de terra et miech journal de prat » (31) à Peyrègues « confr. (confrontant) am la gleysa de Peyrègues ». Les ruines de l'église actuelle, dit M. Fau, correspondent à la fin du XV^e, ou au début du XVI^e siècle. Puisque les terres de Delmur confrontent avec l'église en 1500, il faut donc reporter la construction à la fin du XV^e siècle.

Une petite statistique, faite uniquement sur Peyrègues et ses environs immédiats, c'est-à-dire le ruisseau de Lesert ou Lusert, permet de se rendre compte que seize propriétaires se partagent alors vingt parcelles. Les cultures se répartissent de la sorte : dix vignes, trois champs, deux prés, deux chenevières, deux saulaies (albarèdes) et un jardin. Compte tenu de la configuration du terrain, la surface cultivable est morcelée.

(28) Tout au moins d'après ce qu'en disent les différents numéros de la « Revue historique du Rouergue » - articles de C. Belmon.

(29) C. Daux - BSATG, t. 26, 1898, pp. 219-238.

(30) T-et-G, G 957 — Cet extrait du manifeste des rentes dues au prleuré de Roussergues (Tarn), écrit en occitan, est certainement postérieur à 1500, mais d'une écriture du 16^e siècle.

(31) Anciennes mesures. Au 18^e siècle, à Saint-Antonin, la quarte vaut 52 ares 63 (Gabriel Ruck « Système légal des poids et mesures ». Montauban, 1838, p. 97). Le journal de pré correspond à ce que l'on fauche dans un jour, soit 38 ares 52. Le journal de vigne ne vaut que 3 ares 21, ce que l'on fouit dans le même temps, mais dans des saisons différentes.

Quelque temps plus tard, le 3 juillet 1533, Jean Domergua, marchand de Saint-Antonin, vend à Pierre Vernha, de la même ville, une maison sise rue Pullat (?), au prix de 33 livres tournoises ; l'acheteur paie comptant avec 12 écus et de la monnaie. Il y a un cens de 5 sois au profit de Peyrègues qui, dans cet acte, est qualifiée de « capellania ». Une note postérieure indique P. J. Vallat comme chapelain (32).

Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, commencent les guerres de religion : églises et couvents de Saint-Antonin sont ruinés de 1562 à 1575 (33). Dans son article sur la Réforme à Saint-Antonin (34), le chanoine Galabert dit qu'en 1572-73 disparaissent une dizaine d'églises situées dans cette juridiction ; malheureusement, il ne les nomme pas. Notre église a probablement fait partie de ces édifices ruinés, ce que semble bien confirmer un acte des archives départementales. C'est une requête, datée du mois d'août 1595, des paroissiens de Peyrègues au sénéchal du Rouergue. Il y est dit que le chapitre de Saint-Antonin, en tant que prieur de la dite paroisse, touche le droit de dîme ; néanmoins, il y a quarante ans qu'il n'y a fait célébrer aucun office. Les paroissiens s'en plaignent et proposent « de faire acoutrer l'esglize afin que le divin service se puisse à nouveau faire ». Pour cela, on utiliserait la sixième partie des fruits ou revenus de l'église. Suit un appointement de Jean d'Arpajon de Séverac, sénéchal et gouverneur du Rouergue, assignant à Villefranche de Rouergue le syndic du chapitre de Saint-Antonin, « à jour certain et compétant » (35).

Pour en terminer avec cette période, disons que Jean Audubert possède vers la fin du siècle, une maison à Peyrègues, confrontant avec les terres de Jacques Roques, de Peire Dausou, et le ruisseau de Lusert, pour laquelle il paie 2 sols de rente au chapitre de Saint-Antonin (36).

En 1601, dernière date que donne Moulenq, l'église est desservie par un vicaire nommé par le chapitre. La supplique de 1595 a donc porté son effet, tout au moins en partie. Dans le cas d'une destruction partielle en 1572-73, il faut admettre que l'édifice a été restauré pour être à nouveau livré au culte. Toutefois, ces réparations, si réparations il y a, ont été sommaires, sans portée ni durée.

(32) T-et-G., G 954 - parchemin en latin. Cet acte est mentionné dans G 916.

(33) Moulenq, t. 1, pp. 411, 429, 430 et t. 2, pp. 414 à 418.

Robert Latouche « Saint-Antonin, pages d'Histoire » - Montauban, Masson, 1913, p. 50 — ou, pour la 2^e édition de 1926, pp. 59-60.

(34) BSATG, t. 50, 1922, p. 46.

(35) T-et-G., G 954 - grosse. L'inventaire-sommaire dit par erreur (p. 321) que cette supplique est adressée à l'évêque de Rodez.

(36) T-et-G., G 1010. Signalons en passant la présence d'un Guiral Dauzou à Quergoalle en 1334 (T-et-G., G 1017).

Il n'apparaît pas que l'église ait été détruite lors des guerres de 1621-1622. On conserve les dépositions de huit témoins lors d'un procès qui a opposé, en 1663, Sébastien des Grèzes, prieur-mage de Saint-Antonin, aux consuls de la ville, sur les dégâts commis par les protestants (37). Ces témoignages, qui arrivent plus de quarante ans après les événements, ne sont pas très précis sur les dates, mais paraissent fidèles quant aux faits. Il en résulte que les paroisses ou annexes de la Mandine, Saint-Antonin, Servanac (38), Carrendier, Quergoalle, ont souffert de ces guerres avant le siège de Saint-Antonin en 1622, et que l'église de Ste Sabine a été partiellement démolie après ce siège (39). Peyrègues n'est pas mentionnée.

Une liasse des archives de l'Aveyron complète nos renseignements en la matière (40). Le 4 janvier 1635, à Saint-Antonin, Mgr Bernardin de Corneilhan, évêque de Rodez écrit ceci : « ...au curé et marguiliers de l'esglise Nostre Dame de Peiregues, salut. Faisant la visite générale de nostre diocèse sur les manquements et deffauts trouvés en v^e (votre) ditte esglise et paroisse, avons ordonné que lad. esglise sera couverte et réparée dans huit mois et mise en estat pour y faire le service divin aux despans des sieurs prieur et percepvants dismes... ». L'acte est notifié aux gens du chapitre de Saint-Antonin, le 13 mai de la même année, par Pierre Favarel, baile royal de la ville.

Cette ordonnance est restée sans effet car, le 30 août 1669, à Saint-Antonin, une requête est présentée à Mgr Gabriel de Voyer de Paulmy, évêque de Rodez, en tournée pastorale, par 16 particuliers « tous habitants et bientenants dans la paroisse appellée de Peiregues, juridiction dud Sanct Anthonin dans V^e diocèse, disants que l'esglise dud. Peiregues ayant été ruisnée lhors des guerres civilles de ceux de la R P R et entièrement descouverte et demeurée depuis en cest estat sans que le sieur prieur et scindic du chapitre dud. Sanct Anthonin ayant daigné de la réparer pour la mettre en estat d'y pouvoir faire le service divin... ». Un peu plus loin, nous trouvons que « les suppts (suppliants) ou leurs devanciers auroint requis verballement et souventes fois le scindic dud. chapitre de vouloir exécuter lad. ordonnance... et y faire le service divin pour le salut et consolation des paroissiens quy sont comme des brebis esgarées sans avoir aucun lien dans toute la paroisse pour se pouvoir assembler ny aucun curé ne vicaire pour les convoquer et y faire led. service ». Le texte

(37) T-et-G, G 896.

(38) L'église du lieu avait déjà été brûlée en 1567 (Galabert, op. cit., BSATG, t. 50 p. 44)

(39) La capitulation de leur ville n'a d'ailleurs pas refroidi les ardeurs belliqueuses des protestants de Saint-Antonin car, dès la fin du mois d'août, ils s'en prennent au village de Féneyrols (Galabert - Idem - p. 78).

(40) Aveyron, G 312.

ajoute qu'en plus de la réfection des parties hautes, il faut aussi « lever un autel ».

Nous voici maintenant fixés, à défaut de date précise, sur les dommages subis lors des guerres de religion : l'église est sans voûte ni toiture et l'intérieur, sans nul doute, saccagé. La requête, notifiée au chapitre de Saint Antonin le 31 août 1669 par Isaac Boullet, sergent royal de la ville, n'a probablement pas eu plus de succès que celle de 1595 ou que l'ordonnance de 1635, car les ruines actuelles ne présentent guère de vestiges du XVII^e siècle.

Quelque temps après, en 1677, il est fait mention d'une chappellenie desserviable dans l'église.

Par ailleurs, d'autres documents fournissent des informations supplémentaires pour les XVII^e et XVIII^e siècles. En 1605, Pierre Bourdaries et Bertrand Segui payent deux sols pour leurs biens de Peyrègues (41). L'année suivante, Antoine Amouroux, dit Rabadet, reconnaît une pièce de terre d'environ une émine « acize au terroir del riu del Luserp... confrontant chemin tandant à l'esglise de Peyrègues... avec la rante de 24 sols ». Le sieur Rossennac fait de même en 1608 pour une petite parcelle située au même terroir (42).

Le terrier des vérifications des fiefs et rentes de l'hôpital de Saint-Antonin, de 1701, nous renseigne sur l'occupation des sols. Un fief situé à Fonguniès, près de Peyrègues, contenant 16 bois-seaux (43), est « cy devant reconnu en l'an 1613 et le dernier novembre par Pierre Seguy et Antoine Roques, laboureurs de Peyrègues, sur la rente de un sol, reconnaissance retenue par Dupin, notaire... » (44).

Dans une liève de 1633 concernant les paroisses de Féneyrols et d'Espinias, un Jean Dausou, de Peyrègues, paye une rente en froment. Le montant n'est pas indiqué, pas plus d'ailleurs que le bénéficiaire de la rente, mais il s'agit vraisemblablement du Seigneur de Feneyrols (45).

Dans le rôle de cette même année courante 1633, taillable de Saint-Antonin, Peyrègues, qui est qualifiée de chappellenie, figure pour un peu plus d'une livre. Le 4 janvier suivant, Pierre Delpech et Catherine Guasc, mariés, reconnaissent tenir en fief

(41) T-et-G, G 1019. Extrait des reconnaissances de 1604 à 1617, Dubois, notaire.

(42) T-et-G, G 1009. Arpentages de 1605 à 1608 faits par Jean Delmas, Dubois notaire.

(43) Le boisseau vaut 3 ares 29 (Ruck - op. cit. - p. 97). L'émine, citée plus haut est la moitié de la sétérée soit, à Saint-Antonin au 18^e siècle, 105 ares 26.

(44) Arch de Saint-Antonin, GG 39, f° 151 r°.

(45) Aveyron, G 1110. A ce sujet, voir Galabert, « Féneyrols », recueil Académie. Montauban, 1894, et Moulenq, t. 2, pp. 393 et 453.

de la chapelle de Peyrègues une pièce de terre d'une éminée et une vigne de deux journaux à Malbraguet, sous la rente d'une demi-quarte de froment. Le 30 juillet, Jean Loupiac reconnaît à son tour une maison de deux étages située à Saint-Antonin, rue des Tamies, sous la rente de 15 sols (46).

En 1667, Antoine Bénasech Catarel dénombre deux vignes au terroir de Marssac. L'une de ces vignes appartient, en 1701, à Pierre Bénasech Catarel, brassier, l'autre à Jean de St Just Blasy, Chap^r (chapelier ?). L'acte est barré ; une note marginale signale que Catarel paye une rente d'un sol à la chapellenie de Peyrègues et que le sieur Dupin en est chapelain au mois de Juillet 1684 (47). Il l'est encore en 1690 ; à cette date, il possède d'autres chapellenies, dont celle de la Mandine. A noter qu'en cette même année, la chapellenie de Peyrègues est à la nomination de l'avocat Villeneuve (48).

Enfin, en 1701, Jean Dupont, dit Louviarnès, peigneur de laine, possède une terre appartenant jadis à Pierre Senchet, au lieu dit Montirou ou la Calm, du fief de la chapellenie de Peyrègues (49).

Quelques années plus tard, en 1710, la communauté de Saint-Antonin décide, malgré l'opposition de M. de Lestang, de découvrir la fontaine des eaux minérales de Peyrègues pour l'usage du public, ses eaux, au dire de certains, étant les meilleures (50).

Le 13 avril 1739, Mgr Jean d'Yse de Saléon, l'évêque de Rodez, vient, au cours de sa visite pastorale, inspecter les églises de Carrendier et de Quergoalle, son annexe (51) ; Peyrègues n'est pas mentionnée. Trois ans plus tard, le 20 novembre 1742, il retourne dans les mêmes lieux pour le même motif (52). Le procès-verbal de la seconde visite contient un détail intéressant : « On nous a dit qu'il n'y avait qu'environ quatre vingt communians dans le lieu de Cargouele, et qu'il n'y a pas de villages qui en dépendent, mais seulement un domaine appelé des Amourouzes distant d'un bon quart d'heure du chemin du dit lieu de Cargouele ». Or le masage des Amourouzes se trouve sur « la bro de Peyrègues », ou « la bro de la combe de Peyrègues » (53). Donc, en

(46) T-et-G, G 916 - Bourdoncle, notaire.

(47) Arch. de St Antonin, GG 39, f° 89 r°. Je pense qu'il s'agit de David Dupin, l'ancien curé de Septfonds.

(48) T-et-G, G 916 — Etat des chapelles dépendantes du chapitre.

(49) Saint-Antonin, GG 39, f° 152 r°

(50) Jean Donat « Les eaux à Saint-Antonin du 17^e au 19^e siècle » - BSATG, t. 41, 1913, p. 256.

(51) Aveyron, G 115.

(52) Aveyron, G 121.

(53) Arch. de Saint-Antonin, GG 39, feuille volante. D'après le cadastre de 1582 (f° 48), Jean Amouroux habite au masage des Amourouzes. Un autre Jean Amouroux, laboureur du même masage, fait partie des 16 particuliers qui, en août 1669, adressent leur requête à l'évêque.

1742, si les habitants de ce hameau vont à la messe à Quergoalle c'est qu'ils n'ont pas d'église plus proche et que, par conséquent, Peyrègues est déjà désaffectée.

A partir de cette époque, le nom de Peyrègues ne se retrouve presque plus : il n'est porté ni dans Lempereur (54), ni dans l'état du diocèse de Rodez en 1790 (55). Par contre, dans la carte de la généralité de Montauban, de 1785 (56), l'église est indiquée comme annexe, mais sous le nom de Largenale ; je ne sais pas du tout d'où vient cette appellation, la carte étant, au demeurant, assez précise et fidèle pour les noms.

A la Révolution, le 17 juin 1791, lors de la vente des biens nationaux dans le district de Villefranche de Rouergue, « un bois taillis, une mesure d'église et patus, anciennement cimetière, à la chapellenie de Peyrol, au terroir de Peyrègues », sont estimés à 600 livres et vendus, avec la métairie de Peyrol estimée à : 20.284 livres 14 sols 8 deniers, pour 32.500 livres à Pierre Thouron, bourgeois de Saint-Antonin (57).

L'ancien cadastre de Saint-Antonin, de 1811 (58), mentionne trois constructions au hameau de Peyrègues : l'Eglise, sans indication particulière, et deux maisons.

En 1849, Auguste-François Coste, propriétaire du domaine de Peyrègues, fait vente à Daniel Amatis pour la somme de : 8000 francs (59).

Les pentes raides du vallon de Peyrègues, cultivées en partie dès le XII^e siècle, sont à cette époque abandonnées petit à petit au profit de terres plus faciles à travailler, d'accès plus commode. C'est ainsi que l'église voisine du Bosc de Lacalm est construite en 1849-50, et que le village du Bosc est érigé en succursale l'année suivante. La population rurale ne s'y est pas maintenue car, depuis 1851, elle est tombée de 646 à 126 habitants (60).

(54) « Etat du diocèse de Rodez en 1771 » - Rodez, Louis Loup, 1906, grand In-8° sur 2 col., 775 p.

(55) « Revue historique du Rouergue » - 5^e année, 1918, Rodez, Imp. catholique, t. 2, p. 235.

(56) Arch. de Saint-Antonin, sans cote. — « Dédiée à M. de Trimon, Intendant de la province de Haute-Garonne, par le S^r Capitaine ing^r-géographe du roi ».

(57) P. A. Verlaguet - « Vente des biens nationaux du département de l'Aveyron » - t. 1, Millau, 1931, Artières et Maury, In-8°, p. 185, Arch. hist du Rouergue, t. 8.

(58) Arch. de Saint-Antonin - Premier volume, section C de Gautier, 4^e feuille. L'église occupe la parcelle n° 1055. Plan levé au 1/2500^e par Dupin St André, géomètre.

(59) Note obligamment fournie par M. Raymond Granier, de Laguépie. Je le remercie également pour l'aide qu'il m'a apportée dans la traduction des documents anciens.

(60) P. Gayne - Dictionnaire des paroisses du diocèse de Montauban - 1978, p. 100.

Après lecture de ces notes, il est une question que l'on se pose : l'église Notre-Dame de Peyrègues a-t-elle été, oui ou non, une paroisse ? Je pense que l'on peut répondre par l'affirmative. Depuis quand ? Voilà qui est plus difficile à dire. Comme le fait remarquer très justement M. Fau, le bâtiment a des dimensions excédant de beaucoup celles d'une simple chapelle rurale (61).

A mon avis, le texte de la sentence arbitrale de 1284, disant que Peyrègues se trouve sans paroissiens, ne signifie rien ; j'entends par là que le terme de « paroissiens » peut être pris au sens plus général « d'habitants » et ne constitue pas une preuve. Puisque, dit Moulenq, l'église est devenue prieuré au XIV^e siècle, on peut admettre qu'à partir de cette époque elle ait été paroissiale, encore que l'existence de cette paroisse semble avoir été épisodique.

La durée comprise entre la disparition de la primitive église romane et l'édification de l'église gothique ne nous est pas connue : elle peut avoir été assez longue, à cause des difficultés du temps.

L'édifice est qualifié de « capellania » en 1533. Malgré toutes les définitions données par du Cange à ce mot (62), je pense qu'il faut tenir davantage compte des sens locaux. Un capelan, chez nous, est en général un prêtre, pas particulièrement un chapelain. Le mot capellania ne représenterait alors que ce qui incombe au prêtre : sa cure ou sa paroisse. A moins, mais ceci n'est qu'une hypothèse, qu'il y ait vraiment eu, dès cette époque, une chapellenie dans l'église.

Dans la requête de 1595, il est dit que l'église n'a pas servi depuis 40 ans. Elle n'a donc été utilisée que depuis sa construction, c'est-à-dire la fin du XV^e siècle, à l'année 1555 environ, plus peut-être quelques années à cheval sur la fin du XVI^e et le début du XVII^e siècle.

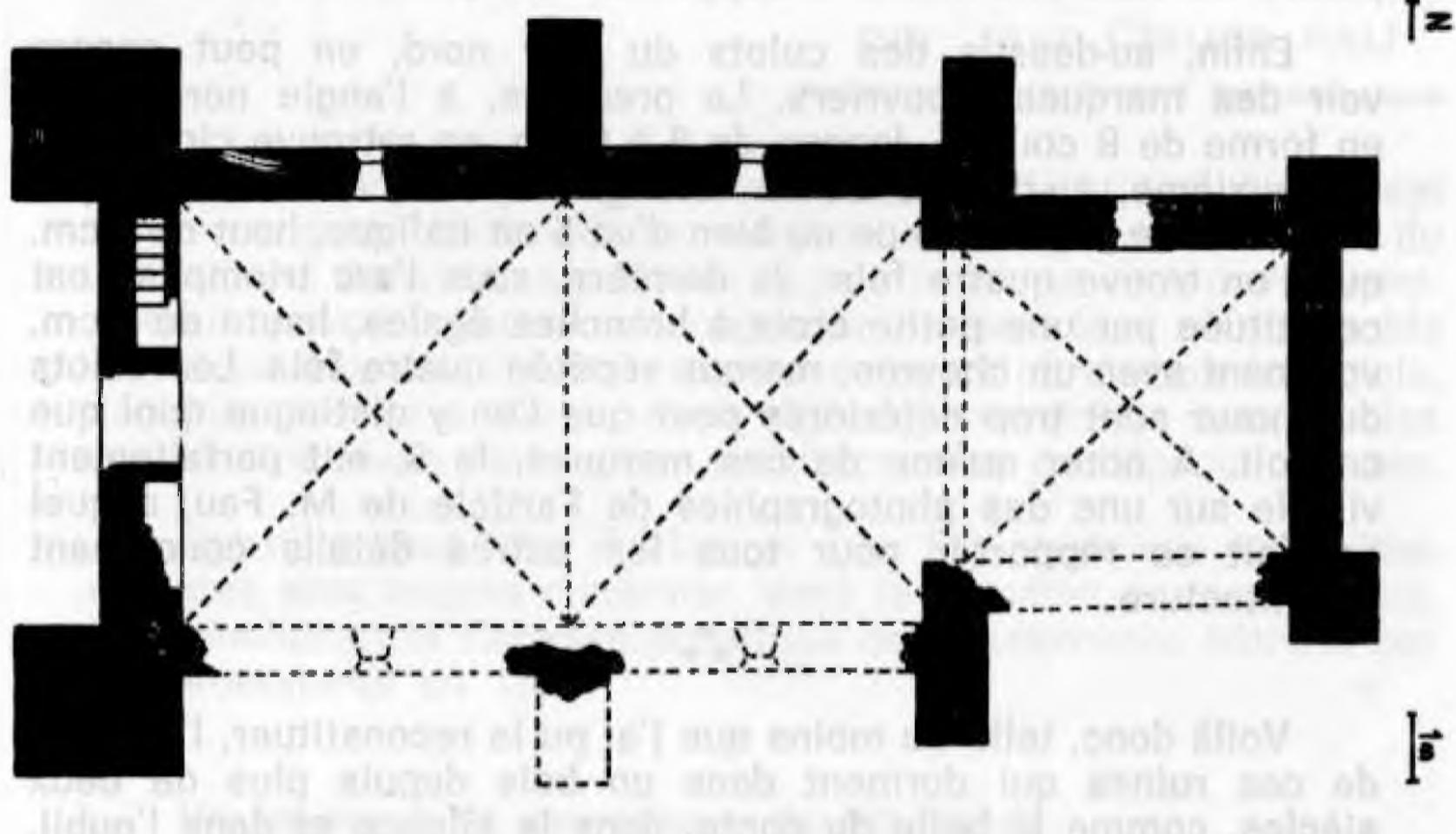
Le titre de paroisse se trouve encore en 1635 et même en 1669. Toutefois, dès 1633, on rencontre les termes de chapelle et de chapellenie. A partir de 1684, il n'est plus question que d'une chapellenie qui perdra petit à petit de son importance pour n'être plus, à la Révolution, qu'une simple dépendance du collège de Peyrol. Vendue comme bien national, l'église est tombée dans le domaine privé. Les différents propriétaires ont abandonné le site de Peyrègues, aux pentes trop abruptes, qui maintenant se trouve en plein bois.

* *

(61) BSATG, t. 99, 1974, p. 24.

(62) « Glossarium mediae et infimae latinitatis » - P., Didot, 1842, 7 vol. In-4° sur trois colonnes.

Plusieurs visites des lieux m'ont permis de faire quelques constatations sur l'architecture de l'église et d'en dresser le plan. On remarquera tout d'abord une absence de symétrie entre les contreforts extérieurs, surtout au niveau de l'arc triomphal. Le chœur semble atteint d'un défaut de parallélisme, sans qu'on puisse dire si c'est d'origine ou bien si c'est dû à l'écroulement du mur sud ; on ne peut également savoir, à cause du mauvais état des murs subsistants, si le chœur était éclairé.



D'autre part, à l'extérieur du mur nord, tout près du gros contrefort de la façade, on aperçoit les traces d'une « soudure ». Comme la nef est incontestablement venue d'un seul jet à la fin du XV^e siècle, faut-il voir dans ce raccord la présence d'éléments d'époques différentes ? Auquel cas le mur ouest, avec ses deux piliers massifs, pourrait bien être un vestige de l'ancienne église romane. Une analyse des chaux permettrait d'en savoir davantage.

A l'extérieur du mur ouest (façade), on constate que les montants de la petite fenêtre au-dessus de la porte d'entrée ont été refaits à une date plus récente : la taille de la pierre est différente. C'est à peu près tout ce qu'il reste, avec quelques pierres éparses sur le sol de la nef, des réparations effectuées à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle.

A l'intérieur du mur ouest, deux évidements réguliers, rectangulaires, sont placés à 2,5 m. environ au-dessus du sol actuel, de part et d'autre de la porte, et sont aménagés dans l'épaisseur du mur. Le plus proche du mur nord correspond au seuil d'un petit

escalier pris, lui aussi dans l'épaisseur du mur : c'est par là qu'on accédait au clocher. L'autre évidemment est moins profond ; l'état du mur à cet endroit ne permet pas de savoir s'il y avait un autre escalier.

Un peu plus bas, au-dessus de l'emplacement du linteau de la porte, subsistent trois pierres en saillie, simplement arrondies à leur extrémité inférieure. Semblables entre elles, elles sont également espacées ; une quatrième devait se trouver près du mur sud. Ces corbeaux sont évidemment destinés à soutenir une poutre servant elle-même à supporter une petite tribune.

Enfin, au-dessus des culots du mur nord, on peut encore voir des marques d'ouvriers. La première, à l'angle nord-ouest, en forme de B couché, longue de 8 à 9 cm, se retrouve cinq fois ; la deuxième, au-dessus de la tête grimaçante, a la forme d'un 5 muni d'une petite hampe ou bien d'un 5 en italique, haut de 5 cm, que l'on trouve quatre fois ; la dernière, sous l'arc triomphal, est constituée par une petite croix à branches égales, haute de 4 cm, voisinant avec un chevron, marque répétée quatre fois. Les culots du chœur sont trop détériorés pour que l'on y distingue quoi que ce soit. A noter qu'une de ces marques, le 5, est parfaitement visible sur une des photographies de l'article de M. Fau, auquel on doit se rapporter pour tous les autres détails concernant l'architecture.

* *

Voilà donc, telle du moins que j'ai pu la reconstituer, l'histoire de ces ruines qui dorment dans un bois depuis plus de deux siècles, comme la belle du conte, dans le silence et dans l'oubli.



Découvertes Archéologiques récentes à Saint-Antonin

par Jean-Claude FAU

Président de la Société Archéologique

On ne déplorera jamais assez les destructions dont s'est rendu coupable le fanatisme religieux de la seconde moitié du XVI^e siècle. Sans lui, aux côtés de ses maisons anciennes, Saint-Antonin pourrait encore s'enorgueillir de posséder un ensemble d'édifices religieux (le monastère avec son cloître et sa collégiale, doublée, comme à Varen, d'une église paroissiale), comparables aux plus célèbres réalisations architecturales de l'époque romane.

Outre le chapiteau d'Adam et Eve (1), certaines trouvailles récentes sont venues confirmer, dans le domaine de la sculpture, l'ancienneté et la richesse artistique des monuments détruits par les protestants en 1570.

— Un fragment de sarcophage du VII^e siècle.

Parmi les vestiges lapidaires que livrent de temps à autre le sol et les murs de la ville, il faut signaler tout particulièrement un morceau de marbre sculpté, trouvé voici quelques années dans un jardin proche du site de l'ancienne abbaye, et conservé depuis au Musée du Vieux Saint-Antonin.

Il s'agit d'une plaque de 27 cm sur 17 environ, épaisse de 7 cm, dont deux des quatre côtés présentent une cassure nette.

La face travaillée porte des motifs végétaux très stylisés : un rinceau d'acanthes, enroulé en volute et se terminant par une feuille nervurée à cinq lobes — une feuille de vigne probablement. Ce décor, d'un dessin élégant, est délimité d'un côté par une double baguette formant bordure, de l'autre par un minuscule pilastre cannelé que surmonte un chapiteau à feuillage. Ce même pilastre est reproduit sur la tranche du fragment.

(1) Voir J.-C. Fau, « Découverte à Saint-Antonin (T.-et-G.) d'un chapiteau consacré à Adam et Ève », dans *Bulletin Monumental*, t. 135 III, 1977, pp. 231-235 et *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin*, 1977, pp. 51-54.

Tous ces motifs appartiennent au répertoire décoratif légué par l'Antiquité classique. Par contre, la technique utilisée ici par le sculpteur témoigne d'une simplification et d'une régression certaine par rapport aux bas-reliefs de l'époque gallo-romaine. La taille est assez molle, en méplat, les motifs ne se détachant qu'en très faible relief sur le fond.



Le morceau de marbre, incontestablement, provient d'un sarcophage ; et la présence du petit pilastre sculpté sur la tranche permet d'affirmer qu'il correspond à l'un des angles supérieurs droits de la cuve. On peut le rattacher à un groupe important et bien individualisé de sarcophages, datés en général du VII^e siècle par les archéologues, et répandus dans tout le Sud-Ouest de la France, de Narbonne à Bordeaux, en passant par Toulouse, Auch et Moissac. Ils ont été dénommés, de ce fait, « sarcophages d'Aquitaine », ou encore, « du Sud-Ouest » (2). Leur répartition le long des grands axes de circulation, comme celui de la Garonne, laisse penser que ces monuments funéraires en marbre ont été transportés tout sculptés, soit de Toulouse, soit directement des carrières pyrénéennes.

Leur couvercles se présentent toujours sous la forme d'un toit à quatre pentes. La cuve, elle, est trapézoïdale, légèrement évasée vers le haut. Outre les motifs végétaux traditionnels que

(2) M. DURLIAT, « Les sarcophages du Sud-Ouest de la Gaule », dans *Information d'Histoire de l'Art*, n° 5, 1968, p. 243.

nous voyons ici, elle est souvent ornée d'un chrisme avec l'alpha et l'oméga, au centre de la face principale. C'est le cas, en particulier, pour le très beau sarcophage que renferme l'abbatiale de Moissac (3).

Les recherches effectuées dans le cadre du Pré-inventaire des richesses artistiques du canton de Verdun-sur-Garonne m'ont fourni l'occasion d'identifier trois fragments de marbre sculpté en provenance d'un sarcophage de ce type, à l'abbaye Saint-Pierre du Mas-Grenier (4). Deux d'entre eux, garnis de simples chevrons, faisaient partie de la cuve, le troisième, à double pente et couvert d'imbrications imitant les tuiles d'un toit appartenait au couvercle.

Ainsi, et il ne s'agit pas d'une simple coïncidence, les trois plus anciennes abbayes du Tarn-et-Garonne, Moissac, le Mas-Grenier et Saint-Antonin, détenaient chacune un sarcophage de marbre d'Aquitaine.

A Saint-Antonin, il devait avoir sa place, dès le VII^e ou le VIII^e siècle, dans l'église qui a précédé l'abbatiale romane dont nous retrouvons aujourd'hui les vestiges, puis à l'intérieur de celle-ci. Et c'est là que les huguenots vinrent le fracasser en 1570.

Une question vient dès lors à l'esprit : ce sarcophage richement orné, taillé dans un matériau rare, n'était-il pas destiné à recevoir la dépouille d'un personnage particulièrement important et vénéré ? Et pourquoi pas les reliques du saint patron de la cité, Saint Antonin lui-même ? La « Vie » du saint précise que Festus, seigneur légendaire de cette cité, « pour signaler l'amitié qui l'unissait au serviteur de Dieu, le mit dans un riche tombeau au-dessus duquel il construisit une église »...

Mais, en archéologie, il est interdit de rêver...



-
- (3) M. VIDAL, « L'art du VII^e au IX^e siècle à Moissac », dans **Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne**, 1969-70, p. 9.
- (4) J.-C. FAU, « Les richesses artistiques du canton de Verdun sur Garonne », dans **Bulletin de la Soc. Archéol. de T.-et-G.**, 1972, p. 78 et fig. 1.

— Deux fragments de bas-reliefs romans.

— Le premier, découvert dans le sol en 1912 lors de la construction de l'établissement thermal, puis oublié, est maintenant exposé au musée du Vieux Saint-Antonin (Fig. 2).



Il s'agit de la partie inférieure d'un personnage assis et dont les pieds reposent sur une tablette. Son identification est impossible ; mais ses pieds étant chaussés, il n'est pas question d'un Christ, comme l'avait écrit R. Latouche.

Sa hauteur (0,65 m) indique qu'il faisait partie d'un ensemble important, sans doute un tympan. La facture très élaborée, le plissé savant du vêtement, témoignent d'un art parvenu à sa pleine maturité.

- Le second fragment, taillé lui aussi dans le calcaire, vient d'être trouvé, en réemploi, dans un mur de jardin (Fig. 3).

Un personnage très mutilé, sans tête ni jambes, est vêtu d'un manteau plissé, agraffé sur l'épaule droite par une petite fibule ronde.



De plus petite taille que le précédent (0,36 m), ce fragment pourrait avoir appartenu au même ensemble.

Ainsi, ces deux épaves mutilées révèlent l'existence à Saint-Antonin, dans la première moitié du XII^e siècle, d'un important atelier de sculpture.



LES STÈLES DISCOÏDALES

par Robert AUSSIBAL

SAUVEGARDE DU ROUERGUE

6, Rue de la Fontaine - 12 ROQUEFORT

Intrigué par la fière allure de la stèle érigée près de la halle, ainsi que par la présence d'un fragment de disque dans le jardin du presbytère, je me suis mis en relation avec le Président Julien de l'Association des Amis du Vieux Saint-Antonin qui répertoria et fit un relevé détaillé particulièrement précis de toutes les stèles connues actuellement sur le site. Grâce à ces documents, il nous est maintenant permis d'étudier l'origine et la signification de ces vestiges.

Ajoutés à l'inventaire aveyronnais, nous avons en outre un « catalogue des stèles discoïdales rouergates » absolument inédit : le canton de Saint-Antonin, bien que séparé de l'Aveyron, restant partie et « finistère guyennais » du Pays de Rouergue.

Ainsi donc, l'identification exacte de ces stèles est :

82.2.14.SAN.01 (halle), 02 (musée), 03 (rue des Bouigues), 04 (musée), 05 (presbytère).

Nous voulons profiter de cette étude pour rectifier l'erreur faisant de ces « croix à raquettes » les signes religieux destinés à surmonter chacune des portes de la ville pour les christianiser, et par là même des monuments mineurs, à caractère plus ou moins ésotériques sans grand intérêt pour l'histoire. C'est pour ces raisons qu'elles ne furent jamais signalées et étudiées. La part qui est réservée à la plus remarquable, dans le « Guide de Saint-Antonin » est bien mince. En effet, nous lisons au paragraphe 16, page 32 de l'édition 1975 : « Adossée à la halle, se dresse une croix à raquette du XIV^e siècle, d'après M. Enlart, qui dans son manuel d'architecture civile en signale de semblables à Toul et Nesseldorf en Saxe. Il y en a d'analogues en Pays basque. Elles se plaçaient d'ordinaire sur la place du marché. Celle-ci est à deux faces : sur l'une est gravée en bas-relief une image du Christ entre deux saints, dont l'un est St Eloi et l'autre peut-être St Antonin ; une autre croix à raquettes est exposée au Musée. »

Monsieur Julien et moi-même pensons réparer cette regrettable lacune et, en démontrant le grand intérêt que présentent ces pierres, approfondir l'histoire de l'abbaye et du cimetière dont elles doivent provenir. En Rouergue, nous ne connaissons que celle de Lapanouse de Cernon qui soit elle aussi épigraphique, ce qui facilite l'identification et permet au moins une datation assez précise.

Il est permis d'affirmer qu'elles sont l'œuvre d'un lapidier et sculpteur professionnel, tant leur facture et la netteté de leur lettrisme sont soignées. Elles paraissent contemporaines l'une et l'autre et se situer entre la fin du XV^e et le premier quart du XVI^e. La stèle « haussée » par un long et gracile collet, placée près de la halle, non épigraphique d'ailleurs, ne paraît pas être un monument tumulaire, mais plutôt la croix centrale du cimetière, peut-être abbatial.

DESCRIPTION DES STELES

82 . 2 . 14 . SAN . 01 (halle)

Stèle intacte dressée sur un piédestal bien postérieur, sur le côté N de la halle, en 1837 (Place commune, ou du consulat, ou de l'Horloge...). Le secteur supérieur du disque a été restauré et un système d'ancrage est visible sur le collet et sur le disque.

Dimensions : Ø = 0,750, X = 0,185
hauteur totale : 2,370 sans le piédestal.

Matériau : Calcaire blond local, à grain fin et dur (jurassique sup.)

Morphologie : Disque porté par un collet droit chanfreiné, avec raccordements en arrondi. Toutes les arêtes sont arasées par taille sur 0,060 de hauteur, en à-plat.

Les figurines sont dégagées en relief de 0,025 dans l'épaisseur du disque par rapport au parement extérieur.

Iconographie : A l'avers, crucifixion, avec la Vierge et Marie-Madeleine au pied et de chaque côté de la Croix, l'ensemble étant surmonté du monogramme IHS.

Au revers, Vierge à l'enfant, encadrée de St Eloi, patron des orfèvres (nombreux à Saint-Antonin jusqu'au début du XIX^e siècle) et de St Antonin en tenue épiscopale.

Datation : La croix du Christ et le symbole marial du lis ou de la rose sont remplacés par des personnages taillés en relief, d'une manière très élaborée, à la façon des XIV^e et XV^e siècles.

82 . 2 . 14 . SAN . 02 (Musée)

Stèle cassée au niveau de la jonction disque/collet, dont il ne reste que le plateau en assez bon état. Conservée au Musée local où elle figure parmi les débris lapidaires de l'ancienne Abbaye détruite au XVI^e siècle par les huguenots. Elle paraît provenir des fouilles effectuées en 1912 pour la construction de l'établissement thermal, sur le site de l'ancienne abbaye.

Dimensions : $\emptyset = 0,400$, $X = 0,130$

Matériaux : Calcaire blond local à grain fin et dur.

Morphologie : Chaque face présente une plage du disque, divisée en quatre quartiers par les branches égales d'une croix. L'angle droit de chaque extrémité des branches est biseauté par un pan de 0,020 de hauteur. La bordure, en listel, est plate. La croix est dans tous les cas dégagée en relief (0,017), dans l'épaisseur de la pierre et les lettres gothiques gravées en creux. L'ensemble est de très bonne qualité sculpturale.

Iconographie : A l'avant, une croix grecque alésée en sifflet à l'extrémité gauche des branches, plane, droite, délimite quatre cantons. Dans le premier, en haut et à gauche, un « M » majuscule est surmonté d'un « o » minuscule ; dans le second, à droite, un « P » majuscule est surmonté d'un « c » minuscule ; dans le troisième en bas et à gauche, nous trouvons un monogramme IHO ; et enfin, dans le dernier à droite, nous lisons un « L » majuscule que surmontent deux minuscules. Au revers, une croix grecque à branches droites et planes est inscrite solidairement à la bordure. Seuls les cantons supérieurs sont décorés, à gauche du monogramme IHS pour le Christ et à droite, d'un « M » majuscule surmonté d'un « a » minuscule, qui pourrait être l'abréviation contractée du mot MARIA pour MARIE.

Datation : Il est permis, d'après la graphie gothique tardive et ornée, de dater cette stèle du début du XV^e siècle, mais cela reste à confirmer par des spécialistes étant donné la possibilité dans nos régions d'avoir un effet rémanant tardif comme celui observé pour les constructions artistiques monumentales en Rouergue. Le gothique flamboyant rouergat correspond au style « renaissance » ailleurs en France, et au début du baroque italien, par exemple(1).

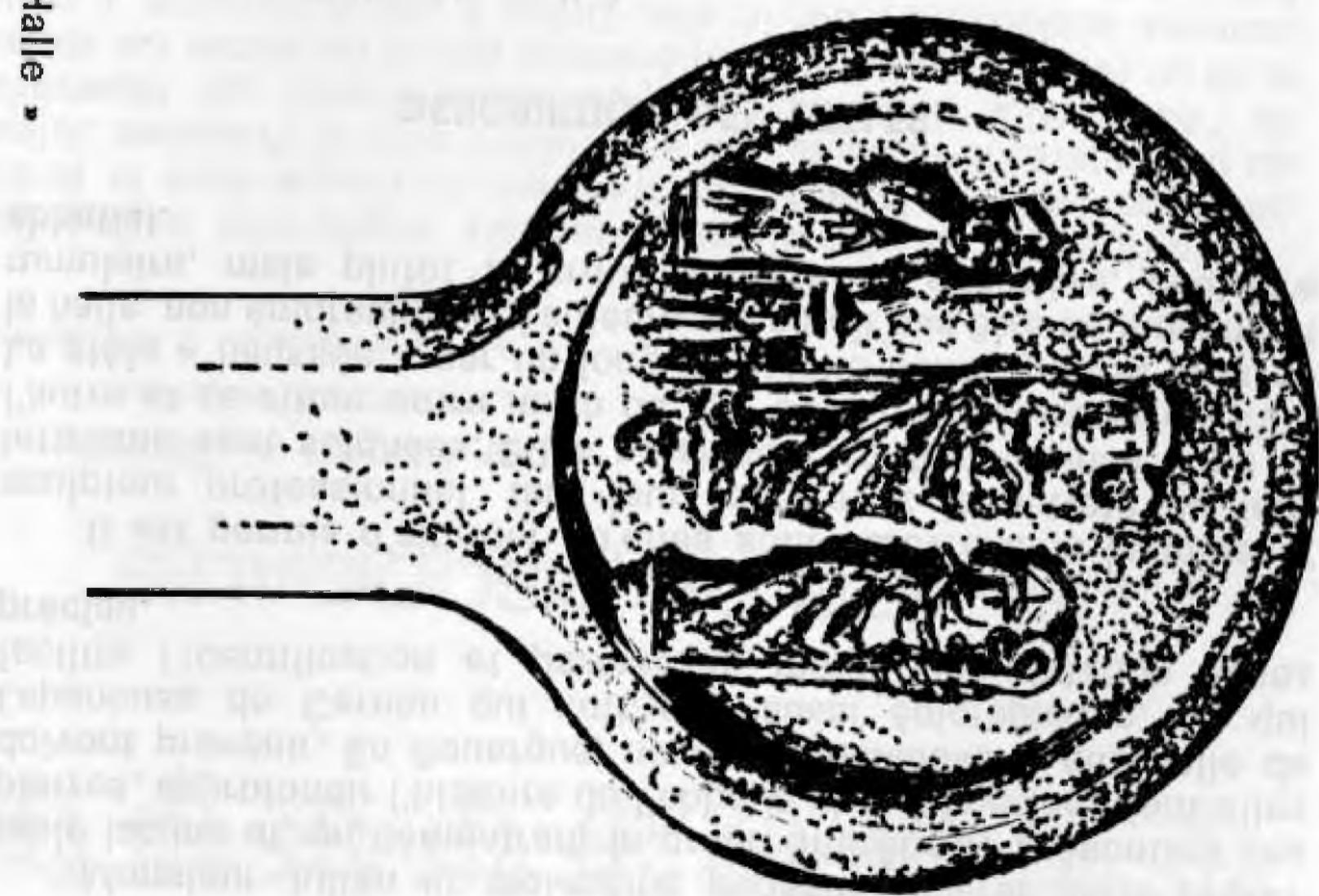
(1) Alors qu'en France le gothique rayonnant né en 1150 avait cédé la place au « flamboyant » dès 1330 ; nous construisions en 1525, dans ce dernier style le célèbre clocher de RODEZ, soit avec près de deux siècles de retard. Au même moment, la Renaissance s'épanouissait en Val de Loire après son essor italien, alors que l'Italie voyait fleurir le style baroque à St-Pierre de ROME.

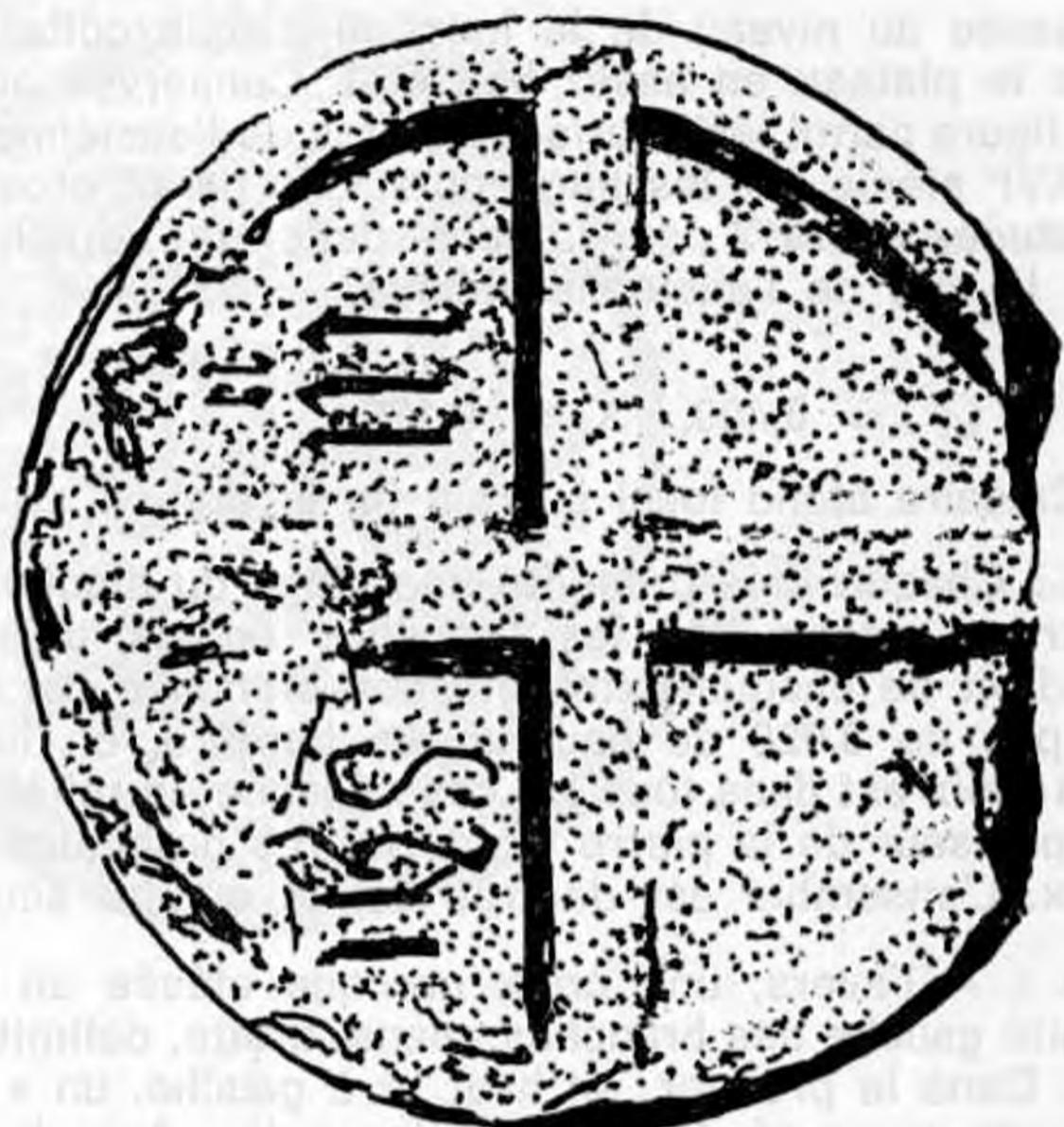


Stèle dite « Croix de la Halle »

01

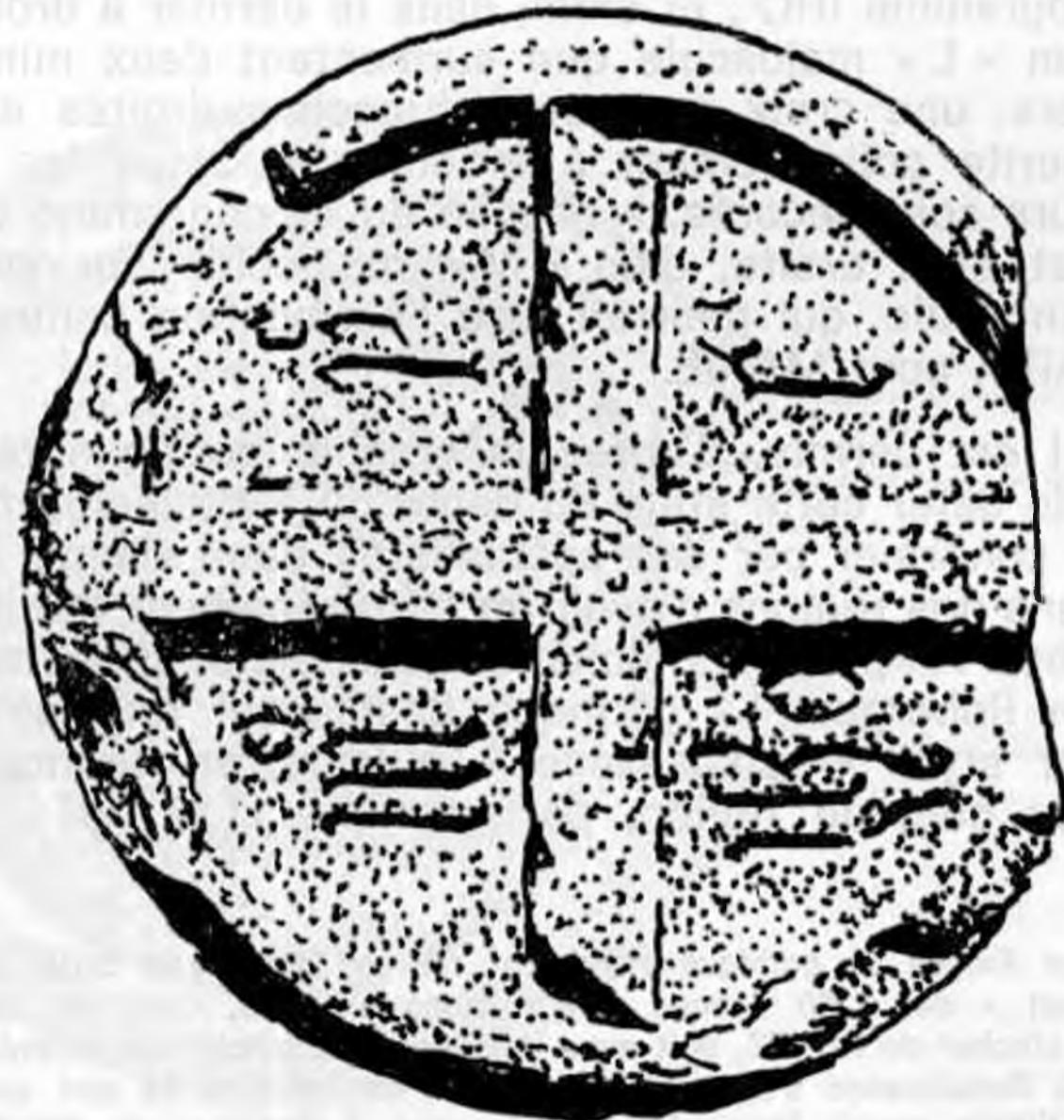
1
1





0.2

✓



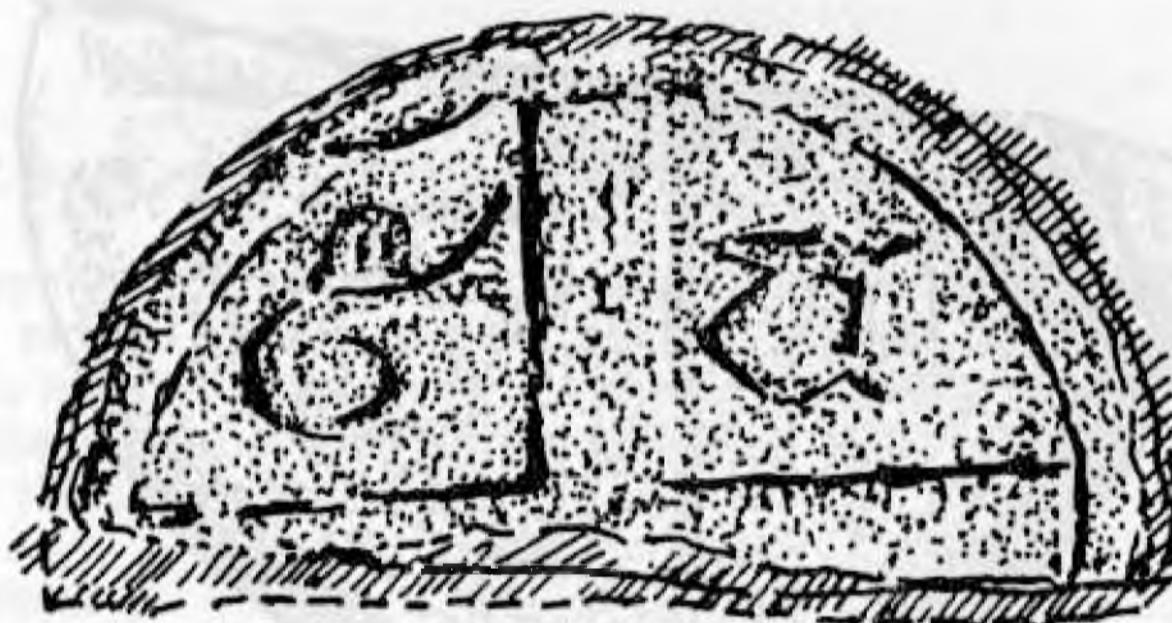
82 . 2 . 14 . SAN . 03 (Rue des Bouygues)

Partie supérieur de disque, visible seulement sur une face, car incluse dans la maçonnerie d'une maison où elle est insérée en remplacement dans l'appui d'une baie. Sa provenance est inconnue.

Dimensions : $\emptyset = 0,430$, $X = ?$

Matériaux : Calcaire à grain fin et de couleur gris-beige.

Morphologie : Disque comportant un relief en creux, de 0,010 de profondeur, identique pour la croix, et pour les lettres en caractère gothiques ; le chanfreinage ayant 0,030 de hauteur de pente.



03

Iconographie : La partie du fragment, seul visible, semble correspondre aux deux quartiers ou cantons supérieurs de la stèle. La croix grecque à branches droites et étroites, alésée, est simple. La bordure à pans coupés, arêtes tombées, présente un à-plat périphérique très fin. Les lettres du canton supérieur gauche pourraient être un « B » surmonté d'un « m » minuscule, et au canton voisin d'un « A » dégagé par champlevage.

Datation : Caractères gothiques ornés et décoratifs, paraissant du XV^e siècle.

82 . 2 . 14 . SAN (Musée)

Cette stèle présente une fracture de la partie supérieure du disque, suivant son diamètre et une autre du collet, vers le tiers de sa hauteur. Découverte en 1976, lors des travaux de construction de l'actuelle Maison de Retraite, sur le cloître de l'ancienne abbaye.

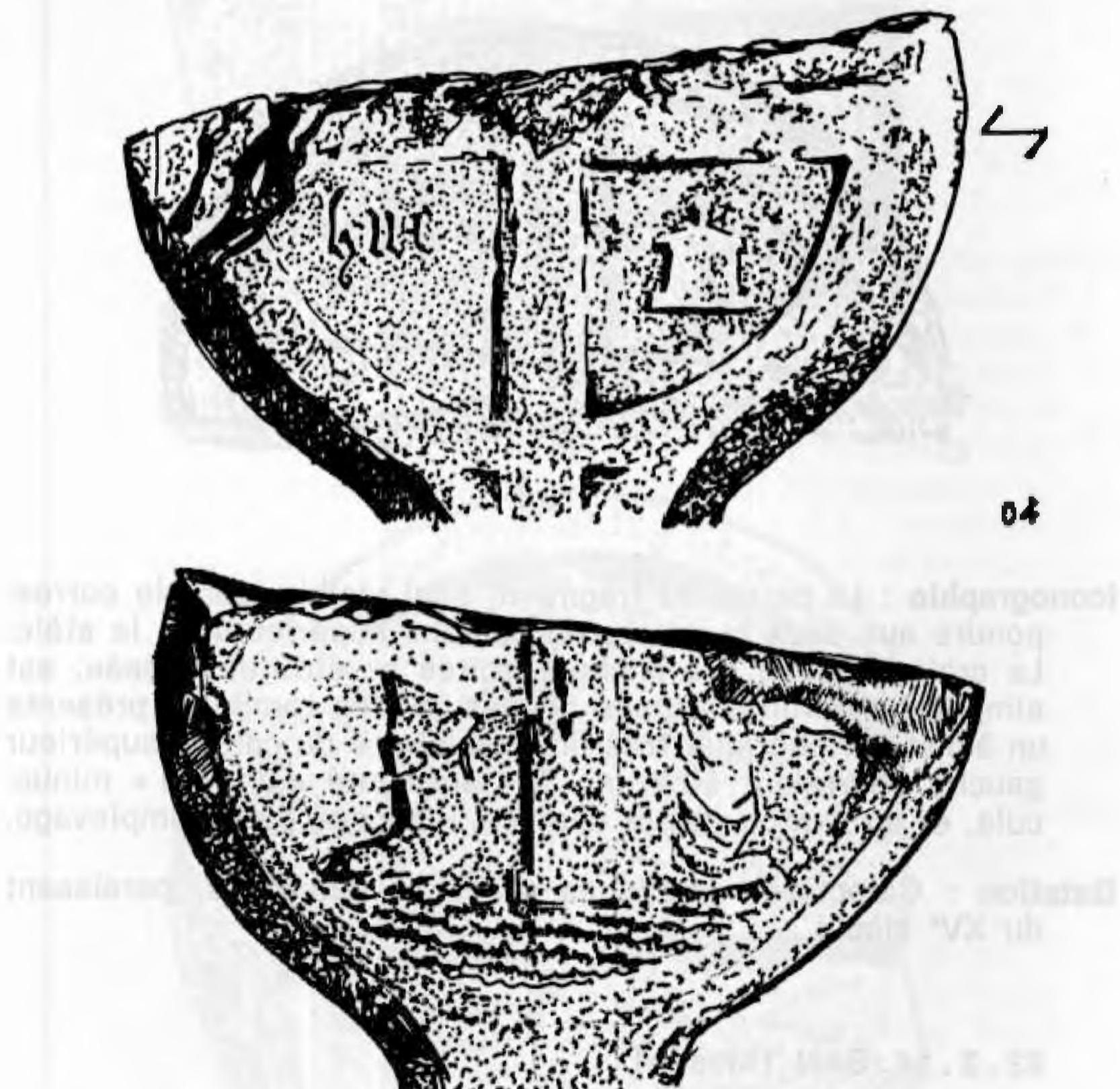
Insérée en remploi dans un mur construit en 1602 et reconstruit en 1697. Transférée depuis au Musée en 1976.

Dimensions : $\varnothing = 0,640$, $X = 0,210$, h (actuelle) = 0,560.

Matériaux : calcaire à grain fin et de couleur beige-clair.

Morphologie : Taille et sculpture sont particulièrement soignées.

Le disque présente avec son collet, le même type décoratif que nous avons rencontré pour les 01, 02 et 03, c'est-à-dire les angles chanfreinés sur 0,60 de hauteur. La section du collet est un octogone quasi régulier, sur l'ensemble du monolithe. La sculpture est nette, la gravure aussi, dénotant toujours une même origine, si ce n'est les mêmes ateliers et lapicide.



Iconographie : A l'avers, une crucifixion dont la partie inférieure laisse apprécier la finesse d'exécution. Sur un sol symbolisé par des sillons parallèles horizontaux, on distingue un personnage agenouillé à gauche de la croix, bien drapé, et à

droite on aperçoit quelques faibles traces en relief d'un autre personnage en position identique, priante et symétrique.

Au revers, une croix grecque, droite, inscrite et solidaire de la bordure périphérique, abrite dans le canton de gauche, les lettres L.U.C, gravées, et dans celui de droite, un motif qui, schématiquement, représente le profil d'un vase ou récipient à couvercle, qui pourrait être un pot à aromates ou à baume d'onction.

A signaler le caractère très particulier de la croix inscrite qui déborde du cercle, pour se prolonger sur le collet par sa branche inférieure.

Datation : On peut penser approximativement au premier quart du XV^e siècle.

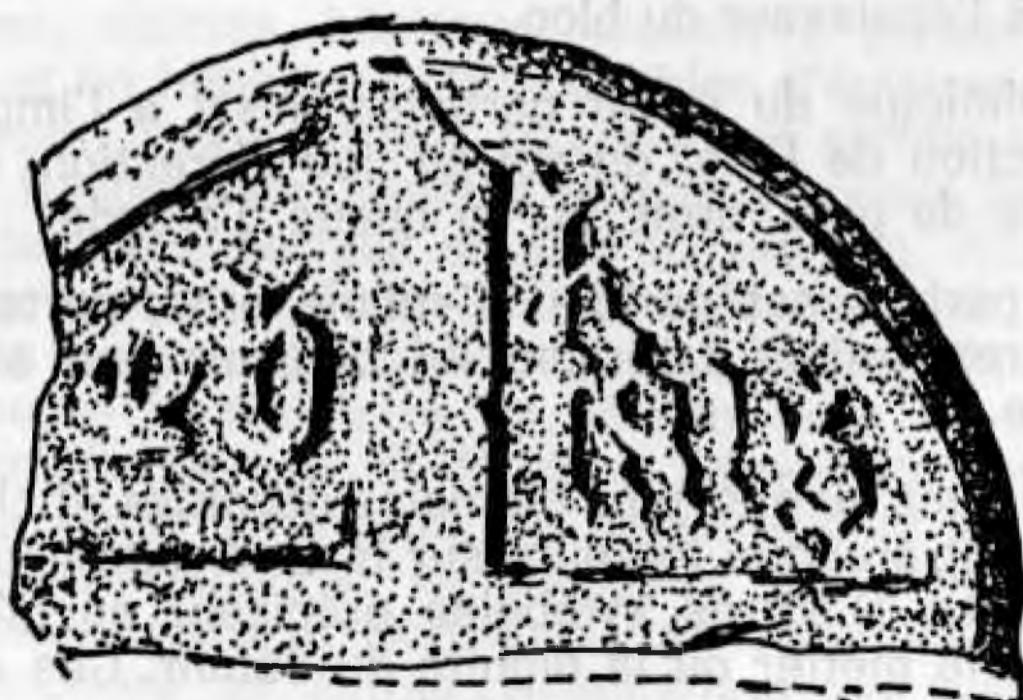
82.2.14.SAN.05 (terrasse du Presbytère)

Fragment d'une stèle très mutilée, dont il ne subsiste plus que la moitié supérieure du disque, scellée au mortier sur la crête du mur de la terrasse, à l'entrée du presbytère. Elle provient de l'ancienne abbaye et fut placée là en 1906, lors de la construction de l'école Notre-Dame.

Dimensions : $\varnothing = 0,440$, $X = 0,140$, h (actuelle) = 0,255.

Matériau : calcaire dur, à grain fin.

Morphologie : Taille par champlevage, dégageant un bon relief de 0,007 de profondeur, le chanfrein tombant la bordure du listel sur 0,025 de haut. Travail très soigné.

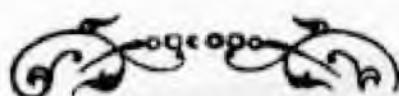


05

Iconographie : Une croix grecque à branches droites, taillées en sifflet à leur extrémité extérieure droite, en « rotation ». En effet, le listel est soigneusement mis en relief par un double chanfrein ou biseau.

Les deux cantons supérieurs et antérieurs, seuls subsistants et visibles, portent en relief, à gauche, les lettres « M » et « A » (abréviation possible de MARIA) et à droite IHS (Jésus).

Datation : Comme les autres stèles de même origine et dues sans doute au même « Imagier », la graphie utilisée, en gothique tardif, permet de proposer le XV^e siècle, voire le XVI^e, comme période d'exécution.



EN GUISE DE CONCLUSION

A la lumière de ce que nous connaissons actuellement sur les stèles discoïdales, il est permis d'affirmer que ces monuments sont exclusivement funéraires et érigés au chevet de tombes ou au centre de cimetières, comme ce fut le cas pour celle de la halle. Le disque des stèles (orienté à l'Est (fouilles d'USCLAS)), est le signe solaire par excellence, symbolisant la résurrection.

La stèle peut être vierge de toute décoration ou graphisme, gravée, sculptée, parfois composite et d'aspect différent suivant les faces. Toujours monolithe, c'est le matériau géologique local qui est utilisé, taillé et décoré suivant sa qualité lithique.

En fonction de la solidité du support, le diamètre du disque varie en général de façon inversement proportionnelle à la hauteur du collet et à l'épaisseur du bloc.

La morphologie du collet participe aussi à l'implantation et varie en fonction de l'état du sol au lieu d'érection, ainsi il peut être en forme de pieu, droit, ou en queue d'aronde.

D'autre part, il est parfois lui-même orné, porteur d'épaulement et autres reliefs latéraux, lui donnant une silhouette anthropomorphe.

Epigraphiques ou non, plus ou moins décorées et christianisées elles présentent presque toujours sur la face antérieure une croix grecque inscrite. D'autres symboles précisent en général l'état, la profession, le métier ou la dignité du défunt. Ces « insignes » accompagnent un graphisme symbolique et ornemental et participent au décor plus ou moins élaboré, à la façon héraldique pour

un blasonnement. Ainsi la « reilhe » désigne le laboureur ; la navette, le tisserand ; la massette, le tailleur de pierre ; l'équerre, le menuisier ; la main bénissante, le prêtre ; le glaive ou l'épée pour le soldat, etc.

La tranche ou pourtour du disque participe aussi à la finition de l'ensemble. Elle est droite et lisse, moulurée, galbée ou arrondie, biseautée ou doublement chanfreinée, portant dans quelques rares cas une épitaphe, une dédicace ou une inscription « en bandeau ».

Avant la sculpture en bas-relief des thèmes principaux que sont le Christ en croix et la vierge glorieuse, on trouve souvent comme ici, les lettrismes ou chrismes en opposition symétrique, dos à dos, de la même façon, c'est-à-dire : IHS sur la plage antérieure et M ou MA entrelacés sur la plage opposée.

Ces graphies sont elles-mêmes postérieures à la croix grecque de résurrection sans figuration et à la fleur de lys, ou lys des champs, que remplace parfois une rose couvrante et rayonnante schématisée géométriquement telle la rosace dessinée au compas (*rosa mystica*).

Comme on peut le constater, la voie était ouverte à toutes les formes artistiques, de la plus fruste à la plus élaborée. Elles se manifestent dans la très grande variété dimensionnelle, formelle ou iconographique, suivant encore les régions ou nationalités.

La stèle discoïdale, toujours monolithique, apparaît dès l'époque romaine puis connaît une large diffusion dans l'espace et le temps, particulièrement entre les XI^e et XV^e siècles. Le Pays basque notamment fut une région privilégiée dans laquelle persévéra encore cette tradition, surtout aux XVI^e, XVII^e, voire XVIII^e siècles. Leur profusion dans ce pays et les provinces chrétiennes, élimine l'idée d'une exclusivité sectaire et cathare, comme certains encore s'acharnent à l'affirmer.

Les regroupements en des lieux précis, cimetières villageois ou monastiques, cloîtres, hôpitaux, laissent à penser qu'il y a là une preuve et un témoignage susceptibles d'éclairer l'historien. A Usclas du Bosc, dans l'Hérault, le cimetière proche d'un refuge et Hôpital des Hospitaliers, toujours utilisé, a permis l'exhumation de 27 stèles dans une surface de 100 m² environ. Ailleurs, près d'une chapelle, abri et refuge dédiée à St Jacques, c'est une trentaine de ces monuments qui furent mis à jour, quelques tombes renfermant encore le squelette du pèlerin avec sa coquille au côté. Les « coquillards » de St Jacques, se pressant au pied des quelques rares ports pyrénéens, se concentraient en des lieux bien précis et accueillants. Le Piedmont est particulièrement fourni en « hospitalets » et Hotel-Dieu tenus par les Cisterciens, Augustins, Templiers et autres Hospitaliers qui veillaient, en assurant la protection des chemins et voies, à porter secours.

à soigner blessés ou malades. La mort faisait parfois son œuvre sur ces corps affaiblis et épuisés ; or le souhait du pèlerin à l'aller ou au retour était, repentant ou racheté, d'être enseveli en terre chrétienne, en habit monacal pour l'oblat ou en tenue de jacquaire, avec à son chevet la marque de sa foi, bien que ce type de monument fut fort coûteux, surtout décoré.

On pourrait peut-être expliquer par là, la diffusion de cette coutume assez loin en Europe médiévale.

Il ne faut pas oublier que, tourisme dangereux avant la lettre, les pèlerinages mobilisaient les chrétiens au même titre que les croisades, attirant les humbles et les grands épris de mysticisme ou pécheurs repentant rêvant du céleste royaume.

Ce sont ces flux et reflux incessants qui brassèrent les corps, les esprits et, par là-même, les idées de ce haut moyen-âge réputé à tort obscur et barbare. Les techniques se diffusaient à partir des nombreux chantiers itinérants qui virent par exemple ici ou là, des maîtres d'œuvres français ou lombards planter leur style et diffuser leur savoir.

On ne doit pas enfin oublier le rôle primordial de Cluny qui favorisa cette christianisation itinérante par le peuple, base de toute humanité. Il est curieux de constater la présence de stèles discoïdales aussi bien dans les monastères catalans, espagnols ou irlandais qu'à la commanderie templière de Tomar au Portugal.

Les grandes diagonales drainant à travers notre pays les jacquaires européens, expliquent peut-être aussi la présence de ce type de monument en Irlande, dans l'île de Man, comme en Scandinavie et en Allemagne, pour ne citer que quelques pays septentrionaux. Si en Irlande, les stèles subirent le puissant et traditionnel maniérisme gaélique et celtique, en France, nous retrouvons pour les plus anciennes, le signe de la croix grecque, inscrite dans le cercle, motif typique des rouelles et bijoux gaulois, puis gallo-romains ; que le christianisme naissant ne tarda pas à emprunter et sublimer pour en faire son plus riche symbole. A partir du X^e siècle et surtout du XI^e, se différencient la croix du supplice, dite latine, et la croix de gloire ou de résurrection, dite croix grecque, cerclées ou non d'ailleurs. C'est ainsi que les reliquaires de la vraie croix allient toujours la forme du Tau à la croix grecque, pour symboliser à la fois, le sacrifice rédempteur et la résurrection du divin supplicié.

Des sceaux ou monnaies portent cette double union de symboles comme bien des stèles à la « croix de Lorraine » qui semblent ainsi iconographiquement liées à l'héraldique et à la numismatique.

Les stèles discoïdales sont des emblèmes chrétiens par excellence, richement symboliques, que nous devons rechercher,

inventorier, pour mieux les préserver et les étudier. Elles sont aussi une des formes traditionnelles de l'expression religieuse et de l'art populaire rural.

A Saint-Antonin, les stèles sont particulièrement intéressantes. Par leurs qualités formelles et graphiques, elles sont uniques en Rouergue et comparables par leur finition et leur graphie gothique aux plus belles d'Oberhessen en Allemagne, datées du XVI^e siècle ou d'autres connues ailleurs à d'autres époques.

Nous souhaitons que les habitants de Saint-Antonin Noble-Val, en Rouergue, conscients de la valeur historique et religieuse de ces monuments mineurs, aident l'association « Les Amis du vieux Saint-Antonin » dans ses recherches et œuvrent avec elle à la conservation de ce patrimoine commun.

Robert AUSSIBAL et Georges JULIEN
(Septembre - octobre 1981)

BIBLIOGRAPHIE

- « Les stèles discoïdales d'Usclas du Bosc (Hérault) » page 3 à 16 dans « Etudes sur Pézenas et l'Hérault » XI.1980 .4 J. GIRY et R. AUSSIBAL.
- « Les stèles discoïdales du Larzac et de sa périphérie » pages 20 à 30 dans « Archéologie en Languedoc » N° spécial 1980 — FAH — R. AUSSIBAL.
- « Les stèles discoïdales du Larzac et de sa périphérie » pages 20 à 30 dans « Revue du Rouergue » N° 3 - 1980 - R AUSSIBAL.
- idem, dans procès-verbaux et Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron — 3 - T XLIX - 1980 - R. AUSSIBAL.





ELECTION LÉGISLATIVE et CUISINE ELECTORALE en 1890

SOUVENIRS

par Raymond GRANIER

« Co vièlh torna polit
E la monde savent
A son uèlh revirat
De cap l'ancièn temps. »

(JASMIN)

A l'occasion du retour dans nos murs de la Société Archéologique — grand honneur et plaisir pour nous — j'ai pensé évoquer un épisode électoral peu commun, presque oublié, mais à ne pas laisser perdre. Ce n'est pas bien vieux, pas tout à fait un siècle ; cela appartient à notre petite histoire locale. Il s'agit de l'élection législative de janvier 1890, localement hors série, curieuse par ses à-côtés, ses remous, ses retombées. Avec, en toile de fond, la cuisine électorale, au sens propre, sans jeu de mots, puisque fourneaux et politique furent mêlés. Rien de nouveau, sans doute, même à l'époque, mais ce le fut pour notre région puisque ce cas spécial assura le succès, par le biais des cuisines. Il fallait y penser et pouvoir le faire. Depuis on n'a pas mieux fait, en la matière, ni renouvelé ce coup d'éclat et cette tactique, certainement hors de portée de la bourse des candidats successeurs. On pourrait penser à la rôtissoire publique montalbanaise récente, annuelle, mais ce n'est guère comparable car, apparemment, la politique n'y intervient pas. Si chacun peut s'y faire servir une tranche de bœuf, c'est en allongeant une plécette. Tandis qu'ici, ce fut table ouverte, à volonté, gratis et bien arrosé de surcroît. Et ce, pendant trois jours, même en nocturne. Qui dit mieux !

Les souvenirs glanés émanent, en bonne part, de ma famille maternelle mêlée à la lutte électorale en la personne de mon grand-père, Louis Martiel — qui fut ensuite Juge de paix à Saint-Antonin —. Il était lié avec le candidat local, Cambe, et fut l'un de ses bras droits et lieutenants électoraux. Il y eut chez lui, à la Jalberterie, près de Lexos, nombre de conciliabules, de réunions habituellement suivis de repas ou de collations. Ma mère, qui

avait alors dix-neuf ans, nous a rapporté maints détails vécus, récits qu'ont complétés ceux de ses frères et sœurs.

J'ai recueilli aussi ceux de Milou Dauzou, qui fut guide à la grotte du Bosc. Il avait une mémoire hors du commun, fidèle et intarissable sur les événements de la cité, les faits et gestes des membres de sa famille et de ses compatriotes toujours désignés par leurs pittoresques sobriquets (1). Notons, en passant, que cette famille, toujours existante, plonge ses racines loin dans l'histoire de la ville où on la trouve dès 1314. C'est un bel exemple de fidélité au terroir.

Un curieux hasard me fit rencontrer Mariette, ancienne employée au château de Cornusson, alors au soir de sa vie mais ayant gardé souvenance de ces jours de fièvre qu'elle avait vécus quand elle avait une douzaine d'années. Son évocation était empreinte de nostalgie. On la retrouvera plus loin.



Les saint-antoninois surtout, mais aussi les habitants du canton se trouvèrent plus ou moins concernés par cette élection législative et ses répercussions.

On trouvait le F... Sadi-Carnot à la présidence de la République, le F... Tirard, bien oublié, à la présidence du Conseil, le F... Constans ministre de l'Intérieur et des Cultes (2).

Dès l'automne 1889, on prépare la future élection. Il y a, pour notre arrondissement, une demi-douzaine d'amateurs candidats qui se pressent au portillon électoral. Tous louchaient vers l'écharpe, le siège et l'assiette au beurre de Marianne. C'est qu'en plus de quelques honneurs, la place était bonne, avec 15 000 F par an et les avantages, en comparaison des bas salaires du commun des mortels : l'ouvrier avait alors 40 sous par jour, non nourri ! Le maître-artisan, suivant sa spécialité, facturait sa journée de 2,50 F à 3 francs, exceptionnellement 3,50 F ou plus.

Du lot de ces candidats, deux têtes émergèrent et activèrent la campagne : Arnault et Cambe. Le premier nommé, Arnault, du groupe des conservateurs, était un bourgeois, député sortant.

(1) Le sobriquet (l'escaïs) est généralement ancien. Les familles prolifiques avaient un surnom pour chaque rameau ce qui facilitait l'identification. Pour Saint-Antonin, j'en ai collectionné près de 150 !

(2) Dans les autres ministères, l'équipe gouvernementale, républicaine et maçonnique de 1889/90 comptait 5 F... F... plus un sixième, sous-secrétaire d'Etat.

qui sollicitait sa réélection. Professeur de droit à Toulouse, il était, de surcroît, conseiller général du canton de Montpezat depuis une trentaine d'années. Il habitait son domaine de la Boulevène, dans la commune de La Bastide de Penne, à la limite du département du Lot. Peu avant, en 1881, il avait été le parrain de la nouvelle cloche de Puylaroque dont la marraine était sa mère, née Tressens (encore un vieux patronyme du Bas-Quercy toujours représenté). Il avait le soutien du Journal « Le Courrier du Tarn et Garonne » publié chez Forestié depuis 50 ans. Cette feuille consentit, à cette occasion, des sacrifices pour soutenir et aider son candidat — service gratuit, vente à moitié prix — avec un acharnement soupoudré de virulence ; en vain d'ailleurs, puisque Arnault fut battu par près de 400 voix d'écart.

Hippolyte Cambe, son adversaire, était notre compatriote et donc, mieux connu. Alors âgé de 46 ans — né en 1844 il mourra en 1912 — il appartenait à une très ancienne famille de Verfeil. Il était très petit, barbu, docteur en droit, riche châtelain de Cornusson, propriétaire du vaste domaine attenant et aussi de six autres domaines hérités, dans la région d'Albi, marié, depuis dix ans, à Blanche Andorre d'une riche famille de l'Albigeois et du Rouergue qui avait été dotée de 172 000 F, versés comptant, et d'un domaine vers Castelsarrasin. Il avait été, auparavant, plusieurs fois candidat député ou sénateur, mais sans succès... Lors d'une précédente campagne électorale, en 1869, il avait été l'objet d'une chanson assez brève, pas méchante, restée à peu près confidentielle et intitulée : *Le vidame de Cornusson*. Elle se chantait sur l'air, alors à la mode, de « *L'Aveugle de Baonolet* ». L'auteur en était Louis Guirondet, alors juge de Paix à Saint-Antonin (3).

En 1872, candidat conseiller général à Cazals, il est battu par le maire Viguier. Il est plus heureux, en 1875, pour le même fauteuil, mais à Saint-Antonin, où il supplante Emile Rous, de Fénayrols, qu'il distance de 108 voix, ce qui était beaucoup. Pourtant Rous semblait bien placé pour décrocher la timbale, car, comme sa famille, il était l'un des principaux prêteurs du pays et pouvait espérer recueillir les voix de ses nombreux « obligés » reconnaissants ». Ce ne fut pas le cas.

En 1885, Cambe bat, comme Conseiller Général, Gaston Carrisson, appuyé par « *Le Courrier de Tarn et Garonne* ». Le lende-

(3) Guillaume Louis Guirondet : né à Villefranche en 1814. D'abord horloger, comme son père, fait ensuite son droit à Toulouse et s'installe avocat à Villefranche. Devient Juge de Paix de l'Aveyron. Il est muté à Saint-Antonin où il avait épousé, en 1835, Nellie Pagès, de la famille du notaire. Révoqué en 1871, comme nombre de magistrats, il s'installe avocat à Montauban où il meurt en 1904.

Romancier, poète prolifique et aussi historien du Bas Rouergue parfois fantaisiste. Voir ma bio-bibliographie de cet auteur fécond, avec autre dossier, aux archives de la Société des Amis de Villefranche.

main, le rédacteur de ce journal, député, donne un avertissement au préfet qu'il n'aimait guère : « Eynac a commis hier, une gaffe. C'est à son influence qu'est dû le succès de Cambe. Sans être prophète, nous pouvons conseiller à Eynac de faire ses malles » (4).

Dans sa profession de foi de décembre 1889, Cambe se déclare : « Républicain, contre la Révolution », ce qui était rare chez les châtelains. Il avait, pour support, un nouveau journal, tout à sa dévotion, créé pour la circonstance, tri-hebdomadaire : • La Tribune du Tarn-et-Garonne ». Ses opposants l'appelaient • le sire de Cornusson », avec un sens péjoratif, lui reprochant l'acquisition faite, quatre-vingt dix ans plus tôt, par son grand-père, du château et du domaine de Cornusson vendu comme Bien national — assertion fausse qui fut démentie avec preuves à l'appui (voir Appendices).

Peu avant l'ouverture de la campagne électorale, Cambe avait gagné son procès contre le journal « Le Patriote de Tarn-et-Garonne » qui avait publié une lettre qui fut démentie.

Des diverses réunions dans les localités, je n'ai retenu que celle de Bruniquel, un ou deux dimanches avant le jour du scrutin. Dès leur arrivée, dans la matinée, Cambe et son comité sont accueillis par une aubade de la fanfare locale récemment créée. Il y a réunion publique, puis banquet à l'hôtel Charles, sur la place du ravelin, hôtel que les démocrates avaient orné. Pendant toute l'après-midi, bal animé par un orchestre venu de Montauban, ce qui certainement réjouissait davantage les électeurs que les promesses électorales et les discours de la matinée. Parmi ces promesses, déjà, celle relative à la construction urgente et nécessaire d'un pont sur l'Aveyron. (On l'attendra, ce pont, encore pendant trois quarts de siècle).

Le jour du vote approchait. On était décidé à forcer la victoire en frappant un grand coup — on en avait les moyens —. Alors parut un avis par lequel Cambe annonçait des ripailles gratuites : • Si je suis élu, il y aura, à Saint-Antonin, pendant trois jours, table ouverte à tous, amis ou non ». Le coup était imparable et Cambe, élu député, tint parole et ne lésina pas.

(4) Gaston Garrisson : Né à Montauban en 1856. Mort à la Bénèche près Caussade en 1893. Élu en 1883 conseiller général de Molières. En 1884, est l'un des secrétaires de Jules Ferry, président du Conseil. En 1889, est battu par Prax-Paris au siège de député.

Membre de l'Académie de Montauban a publié divers écrits dont • Le Pays des chèvres • (poésies).

Fils de Gustave Garrisson, plus connu (1820-1897) maire de Montauban en 1878/79, puis sénateur à partir de 1882. Vénérable de la loge • La Parfaite Union • de 1863 à 1868. Membre de l'Académie, homme de lettres.



On organisa deux cuisines et deux réfectoires, les uns à la promenade des Moines, au bord de l'Aveyron, les autres à la place des Tilleuls, près des écoles. L'intendance suivit et fut à la hauteur. Le domaine de Cornusson fournit abondamment victuailles et boissons. Ce fut une aubaine sans pareille, cette manne abondante tombant du ciel de Cornusson dont, entre'autres, les nombreux indigents profitèrent. On vint aussi de l'extérieur ; ce fut

un grand succès qui dura les trois jours annoncés. Il n'y avait qu'à s'attabler, choisir, se faire servir... mais avec une obligation, contrainte légère, gaiement acceptée dans cette ambiance de fête. Chaque fois qu'on désirait boire, après avoir empli son verre, on le tendait à bout de bras en criant : « Vive le sire de Cornusson ». Alors on pouvait boire.

Spectacle cocasse ! Et planent les souvenirs. Ainsi celui évoquant Dauzou, « lo païri » (le grand-père) de Milou cité ci-dessus. Il avait fait la cuisine aux Tilleuls, son quartier général. Il s'était octroyé trois jours de congé à cet effet. Aux fourneaux, la cuisinière Euphrasie, aidée de son mari et de leurs fils et filles. Parmi ses talents de cordon bleu, Euphrasie avait une spécialité dont le friand Dauzou put se régaler à satiété. C'était les pommes de terre à « l'escudèlo ». La recette était simple mais il fallait avoir le tour de main pour la poêle. Coupées en tranches fines, parsemées de persillade, assaisonnées de deux œufs brouillés, voilà les pommes de terre à « l'escudèlo ». La recette est encore d'actualité, ici, mais le mot n'a pas survécu, puisque l'escudèlo, l'écuelle, a disparu.

Parfois, l'épouse de Dauzou venait rappeler son mari à ses devoirs et à ses travaux. Elle était d'abord mal reçue, avec des « regagnars », puis conviée à s'attabler comme tout le monde. Aux Moines, il y eut pareillement un assidu, curieux bonhomme qui avait un faible pour les côtelettes à la « rabanèlo », (la rabanèlo est le raifort sauvage) et aussi la grillade de châtaignes. Cet amateur de grillades était un saint-antoninois d'adoption, venu de la montagne, comme il disait, c'est-à-dire de Vaour. Il était le fils d'un charbonnier et petit propriétaire terrien comme à peu près tous ceux de cette profession, et l'aîné d'une dizaine de frères et sœurs. Il s'appelait Granier, ce qui m'a conduit à m'intéresser à cet homonyme. Il avait gardé de ses premières années dans les effluves « grésinholes » un très vif souvenir qu'il évoquait dans ce dicton classique :

« Sem de Vaur,
Lo travalh fach nos fa pas paur »

Il récitait aussi une sorte de petite fable folklorique :

« Sem de Vaur et no'n fotem
Avem una craba e la molsen
Apèi la fasem abouqui
E tota l'annada tiram d'aqui ».

(Nous sommes de Vaour et nous en moquons. Nous avons une chèvre et nous la trayons. Puis elle nous fait un petit chevreau et toute l'année, nous tirons de là.)

Ce n'était pas là une situation spéciale aux gens de Vaour. On retrouve cette même fable en Rouergue, dans le Castrais et, plus près de nous, à Lagarde-Viaur. (5)

Gamin intelligent, bon élève à l'école, premier au catéchisme (on disait alors la Doctrine), il était aussi clerc de semaine au salaire de quarante sous. Son curé avait envisagé de le faire entrer au petit séminaire mais il aurait fallu une bourse entière... On le casa chez le notaire de Vaour comme saute-ruisseau et grossoyer de minutes car il calligraphiait. Plus tard, il entra comme clerc dans une étude notariale de Saint-Antonin. Outre cet emploi, il avait plusieurs cordes à son arc : il était assureur, agrégé au lutrin et servait d'arbitre et d'expert officieux dans les litiges où ses connaissances du droit et des usages locaux étaient très appréciés. Toujours débonnaire, souriant, il faisait partie de l'orchestre local où il jouait de « la tsimpo » (la grosse caisse). Les jours de foire, on le trouvait sur le foirail, accordant vendeur et acheteur sur le prix d'une bête pour, après avoir scellé l'accord par la poignée de main, aller trinquer à l'auberge voisine : c'était « lo vinatge » (6). Le dimanche et surtout lors des fêtes carillonées, il faisait « canne ». Et il y eut même une chansonnette à ce sujet, dont notre Théodore (Totore pour les amis) souriait :

« Totoro, tsim, boum, boum,
Pren ta cano et vai sur lo pont ».

C'était une allusion à sa grosse caisse et à ses stations sur le pont où l'on se retrouvait volontiers pour humer le temps, connaître les nouvelles et scruter le roc d'Anglars, notre baromètre infaillible. Parfois, lors d'une grande procession, il était

(5) A Lagarde Viaur et dans le coin on dit encore :

« A Lagarda lo qu'a un ase es pagès
Lo que n'a dos es borgès
Lo que n'a tres sap pas ço qu'es ».

(A Lagarde celui qui a un âne est un riche paysan, celui qui en a deux est un bourgeois et celui qui en a trois ne sait pas ce qu'il est).

(6) L'abbé Couzinié - Serviès, Tarn, dans son dictionnaire patois-français donne : Blnatse = Blnage : repas fait quand on a conclu une affaire.

l'un des porteurs du dais, honneur généralement réservé aux notables et longtemps monnayé au profit des œuvres de l'église. Ajoutons qu'il était un chaud partisan de Cambe. Il trônait donc dans l'auberge électorale des Moines et accueillait les nouveaux venus en leur disant : « La manjica es bona » (la cuisine est bonne), ce qui ravissait Mioun, la cuisinière. Lorsqu'il vidait son verre après avoir clamé « Vive le Sire de Cornusson », il ajoutait fréquemment : « Remercian Dius » (remercions Dieu). Ce robuste gaillard avait un estomac à toute épreuve, « en acier de marine » me confiera l'un de ses neveux. On dut longtemps parler de lui et surtout de ces trois jours d'agapes et de liesse.



Cette gastronomie populaire eut son pendant, en privé, au château de Cornusson, dans un autre décor, à grand pavois et tout autre ambiance, pour l'échelon social plus élevé. On y fêta la victoire fastueusement ; les célèbres festins de Balthazar et Lucullus étant réunis pour une trentaine d'invités environ. Ce fut Henri Marre, cuisinier, pâtissier, et traiteur de grand renom de Laguépie, qui en fut chargé. Il fut à la hauteur de sa réputation, avec une dizaine de services (voir appendices).

De cette journée faste dans les annales du château, il restait les souvenirs de Mariette citée ci-avant. Elle avait une douzaine d'années ; orpheline, elle vivait avec sa tante, la cuisinière du château où elles étaient logées. Les jours de congé, elle aidait à la cuisine ou au service. Elle participa donc à cet exceptionnel « festenal », habillée de neuf pour la circonstance d'une belle robe en velours bleu de Paris. Elle fut récompensée doublement : d'une part par les invités et leurs épouses, ce qui lui valut une quinzaine de francs d'étrennes. D'autre part, elle reçut de Madame Cambe — dans l'euphorie du succès — une pistole ! (dix francs) et un magnifique foulard de tête en soie qu'elle conserva comme une relique jusqu'à la fin de ses jours. Devenue grande, elle fut femme de chambre et dame de compagnie de Madame Cambe.

Sa tante reçut pareillement près de trente francs d'étrennes, mais le plus comblé fut Pierrou, le palefrenier, l'homme de confiance de la maison, qui avait succédé à son père dans cet emploi. Il avait pris soin des attelages des invités, ce qui lui valut une cinquantaine de francs de gratification. Lui aussi fit sans doute des vœux pour que cela se renouvelle aux prochaines élections, dans trois ans. Hélas, le vent tourna : on n'eut même pas la reconnaissance du ventre.

Cambe, quittant la mare électorale parfois troublée, ne se représentera plus. Retiré dans sa coquille, il en sortit pour faire condamner en diffamation le journal « Le Ralliement de Tarn-et-Garonne » qui avait publié « Un portrait de M. Cambe » (1893/94).

De par sa situation et ses relations, il rendit service au pays et aux personnes. On lui doit la création, à Cornusson, d'un haras pour lequel il fournit les bâtiments. Auparavant, il fallait avoir recours à ceux, bien lointains, de Rodez, Tarbes ou Villeneuve d'Agenais. Ce haras sera supprimé après sa mort. Bien des jeunes, en quête d'emploi, purent grâce à lui, entrer à la Compagnie du Chemin de Fer Paris-Orléans dont le réseau desservait alors notre région. Il fut maire de Parisot jusqu'à sa mort. En 1888, il avait acquis, pour cent francs, la porte d'entrée, sculptée, armoriée, de l'ancien et vaste château de Perrodil (commune de Varen) qui n'était plus qu'une carrière de pierres. Il n'en reste aujourd'hui qu'une des deux grandes tours, en mauvais état, sur un tertre dominant l'Aveyron. Cette porte avait encore son heurtoir, belle, grande et lourde pièce de ferronnerie ouvragée. La partie mobile, renflée, ovalaire, frappant le portail, a une forme de gibecière déformée, d'où le nom de ce genre de heurtoir appelé « marteau à gibecière ». La porte fut mise en place à Cornusson, moins le heurtoir qui, maintenant fait partie de mes collections. C'est un souvenir de la famille seigneuriale des Gros de Perrodil qui subsiste encore en France et en Louisiane, et qui vécut à Perrodil pendant dix siècles.

Après le décès de Cambe, en 1912, sans descendant mâle, se termine ce survol écourté de temps révolus.

Laguépie - Octobre 1981

NOTA. — Depuis la seconde Restauration, l'arrondissement de Montauban fut jusqu'en 1893 divisé en deux arrondissements électoraux : le premier ne comprenait que Montauban (divisé en cantons Est et ouest) avec sa banlieue. Le second était l'arrondissement électoral de Caussade avec en tout 9 cantons et environ un tiers d'électeurs de plus.

Les élections furent longtemps nommées « Collège Electoral », et les électeurs, « le Jury Electoral ».

-
- (7) Il ne faut pas confondre son grand-père, Jean-Antoine, avec son ami et collègue et probablement parent fort éloigné, Jean-Baptiste Cambe, de Fenayrols (1765-1842) dont il fut notaire et maire, joua aussi un rôle et fut juge de paix à Saint-Antonin et, quelques années, notaire à Caylus et Verfeil. Il descendait de Jean Cambe, originaire d'Espinac, venu en 1616 ou 1617, fermier des seigneurs de Fenayrols, à leur métairie dite de « La Plaine ». Sa descendance y resta un peu plus de deux siècles, ayant acquis même des terres dont elle fit un domaine personnel. De là essaimèrent deux ou trois rameaux dont celui auquel se rattachait Jean-Baptiste et un autre éteint vers 1935.



APPENDICES

* A. — FAMILLE CAMBE. Entre 1450 et 1506 existent divers Cambe : à Arnac, près de Caylus, à Espinas, où une famille habite le hameau de Cambe, à Ginals et à Verfeil.

Hippolyte, notre député, est de la souche implantée à Verfeil dès le début du XVII^e siècle, après un court passage à Arnacet apparemment venue de Espinas. Ses descendants y furent notaires pendant quatre générations successives ; le dernier notaire était son grand-père Jean-Antoine (1764-1811) qui est entré dans la légende locale du fait de son comportement et surtout de sa mort tragique.

Partisan exalté de l'ère révolutionnaire nouvelle, il joua un rôle localement et dans l'administration du district de Villefranche puis du département de l'Aveyron dont le canton de Saint-Antonin dépendait jusqu'au 31 décembre 1808. Il fut député aux Cinq-cents et élu au Tribunat. Il trafiqua dans la vente des biens Nationaux, commit des excès qu'on lui reprochera plus tard, pourchassant les soldats réfractaires et déserteurs, les prêtres insermentés. Il arrêta Daurès, le vicaire de Saint-Martial de Varen.

Comme d'autres, il échappa, après la Terreur, à la justice « qui faiblit » et, provisoirement, à la vengeance populaire. On l'a dépeint, intelligent, rusé, tyranneau de village, jacobin, montagnard, chicanneau. Après la suppression du Tribunat par le coup de force de Bonaparte en Brumaire, il rentre à Verfeil et reprend son office notarial qu'il n'avait pas abandonné. C'est en 1801 qu'il achète pour 132.000 F, les château et domaine de Cornusson qui appartenaient, depuis 1712, à la famille Vignes de Puylaroque, ci-devant seigneur de Puylaroque, La Bastide St-Pierre et autres lieux, mais non émigré. Cornusson ne fut pas saisi comme Bien National ni vendu comme tel. L'acte de vente, passé devant Besse à Ginals, fut publié pendant la campagne électorale de Hippolyte. Cette révélation calomnieuse risquait de lui faire perdre nombre de voix car, encore à cette époque, l'acquisition des biens spoliés aux ci-devant nobles et à l'Eglise était considérée comme une tare morale grave. (8)

(8) Dans ses « Documents historiques et généalogiques du Rouergue », de Barrau indique, à tort, dans une note page 404 : « Cornusson fut vendu... révolutionnairement et acquis par la famille Cambe » sans préciser ni la date ni la référence. Cette assertion non fondée sera répétée dans deux notices.

Après son acquisition, Jean-Antoine habita Cornusson et fut maire et notaire de Parisot jusqu'à son trépas en mai 1811. Venu ce jour-là, à la foire de Verfeil, il repartit à la nuit tombante avec son épouse en croupe (9). Arrivé à Combelongue, entre Beaulieu et Cornusson, à la nuit noire, il reçut un coup de fusil tiré à bout portant, mais put rentrer au château. On l'aida à descendre de sa monture et on vit ses bottes pleines de sang. Il mourut deux jours après, à l'aube du sept mai. L'enquête n'aboutit pas. On soupçonna beaucoup de monde. On arrêta tous ceux, assez nombreux, qui avaient eu maille à partir avec lui, mais on dut les relâcher quelques jours après faute de preuves convaincantes.

Longtemps après, une certaine nuit, un moribond, de la commune de Ginals, se déclara être le meurtrier, indiqua l'endroit de la Seye où il avait jeté l'arme que l'on retrouva. (Le bruit courut ensuite que le criminel aurait demandé à son confesseur d'intervenir pour faire revenir du bagne celui qui avait été condamné à sa place. C'est pure affabulation : les dossiers des Assises, conservés, ne comportent pas celui relatif à cette condamnation ni à cette prétendue réhabilitation. A cette époque de grande sévérité judiciaire, le coupable aurait été condamné à mort. Il n'y avait donc pas eu d'erreur judiciaire et le véritable assassin mourut dans son lit).

L'arme du crime, un fusil court à un coup, repêchée, resta longtemps dans une famille de Ginals qui la donna au major Viguier, de Verfeil, duquel j'ai appris ces détails. Quand, en 1936-37, nous créâmes le musée de Saint-Antonin, j'obtins, du major, le don du fusil. Mû sans doute par quelque prescience, j'y fis une marque discrète mais indélébile. Cela me permettrait de le reconnaître si, un jour, on le retrouvait car il a été volé...

Dans le pays, si on vous parle du personnage et de sa fin tragique, on vous citera trois noms pour le criminel jamais dénoncé. On vous dira que Cambe ne voulait pas que les pauvres ramassent du bois mort dans ses futaies qu'un garde-chasse surveillait. A cette époque, et encore longtemps après, il y avait beaucoup de misère dans nos campagnes exsangues, ruinées du fait des guerres du Premier Empire.

(9) Charlotte Gaugiran, épousée en 1789 à Milhars, fille de Antoine, notaire, morte en 1834. Leurs fils furent élevés aux frais du Gouvernement au Collège de Montauban. Sa sœur, Elisabeth Gaugiran, épousa Joseph Perret de Saint-Antonin, celui qui acheta l'abbaye de Beaulieu en 1791, qu'il légua ensuite à la ville de Saint-Antonin, à charge pour cette dernière, d'ouvrir et d'entretenir perpétuellement une école de Frères des Ecoles Chrétiennes. Il mourut en 1826 à Beaulieu. Elisabeth, retirée au château de Cornusson, y meurt en 1834, chez ses neveux.

* **B. — MARRE Henri.** Traiteur de Laguérie, mort vers 1910.

* Je l'ai connu, nous étions voisins et j'ai gardé un arrière-goût de ses excellents gâteaux. Quand j'étais enfant, avec mes camarades, nous lui achetions un cornet de débris. Pour une pièce de deux sous — la « soute » en billon — on avait un grand cornet. Mais deux sous, c'était rare ; il fallait les chiper dans la poche du tablier de la maman...

Marre organisa donc le repas au château et tint les fourneaux comme il le fera, en 1898, pour la noce de mes parents. Il fournit la vaisselle, les verreries, le linge et tous les ustensiles nécessaires. Pour deux jours et demi de présence et de travail, il demanda trente francs et en reçut trente-cinq...

* **C. — LE PREFET EYNAC.** La préfecture de Montauban

* n'était, alors, ni très enviée ni très recherchée car la ville, parfois effervescente, était politiquement et religieusement très divisée. Ainsi Bossu, préfet d'avril 1883 à octobre 1884 eut la surprise de découvrir, au petit matin du jour de son arrivée, au haut de la lanterne du bâtiment de la Préfecture, un drap blanc avec fleur de lys. Outrage à la République dont on ne put découvrir l'auteur parmi la centaine de royalistes de la ville et des alentours. Le préfet révoqua le maire et les adjoints. Leur réélection amena la disgrâce de Bossu. Remplacé par Eynac, arrivé le 24 octobre 1884 ; celui-ci fit bonne impression au « Courrier du Tarn-et-Garonne » qui le juge de prime-abord plus courtois que ses nombreux prédécesseurs.

En août 1885, au cours d'une séance du Conseil Général, se produit un incident. Bezombes, conseiller général d'Auvillar, se plaint de l'escamotage de l'une de ses propositions. Le préfet bondit, et nomme ses témoins pour le duel qu'il réclame. On put calmer le « bouillant » Eynac ainsi que le traite le rédacteur du « Courrier ». Le succès de Cambe, en 1885, n'eut pas de conséquence pour Eynac qui resta encore deux ans.

* **D. — LE MINISTRE CONSTANS** Jean-Antoine-Ernest, alias

* Albert. Né à Béziers en 1833, mort à Paris en 1913. Inhumé à Sainte-Croix, près de Villeneuve d'Aveyron. Fut ambassadeur en Chine, sénateur de la Haute-Garonne, ministre de l'Intérieur par deux fois en 1889 et 1893. Certaine presse le malmena fort, surtout le « Triboulet Illustré » qui le représentait, caricaturé en vidangeur. (Sur lui, voir C. Couderc : Bibliographie du Rouergue, et un dossier aux archives des Amis de Villefranche).





Les Vicomtes Troubadours de Saint-Antonin au Temps de la Croisade

par l'Abbé Georges PASSERAT

Secrétaire de la Société Archéologique

« C'était une ville très remarquable, située en un lieu riant dans un val au pied d'une montagne. Entre le roc et la ville coulait une eau transparente qui baignait les remparts. De l'autre côté, s'étendait une plaine charmante... ». (1)



ette description du val riant de Saint-Antonin traduit bien le choc que reçoit le visiteur en pénétrant dans le « Noble-Val » : le Roc d'Anglars où pleure Joana d'Aimé domine toujours le bourg médiéval qui se baigne dans les eaux de l'Aveyron. Mais le visiteur qui entrait ce jour de mai 1212 à Saint-Antonin ne venait pas pour faire du tourisme ! Il faisait partie de la troupe meurtrière des Croisés de Simon de Monfort : ils avaient établi leur camp dans la plaine et se préparaient à donner l'assaut. Ce qui prouve que l'on peut être soldat et avoir des sentiments de poète !

Il faut dire que Saint-Antonin avait de quoi intéresser le sinistre Montfort qui collectionnait les châteaux sur sa route.

UN SIECLE D'OR POETIQUE

Cette région du Rouergue, située aux confins du Quercy, a connu une activité extraordinaire pendant le XII^e et le XIII^e siècles. Un siècle d'or, qui va de 1100 à 1230 et auquel mettra fin la Croisade des Albigeois (1213, Muret). En étudiant cette courte période de l'histoire de Saint-Antonin, on peut dire que c'est tout le drame vécu par notre pays d'Occitanie qui ressurgit. Comme à Carcassonne, comme à Toulouse, comme à Béziers, comme à Lavaur... nous entendrons parler de massacres, de sièges, de dépossessions,

(1) Michel ROQUEBERT *L'Epopee Cathare*, I, p. 467.
citation de Pierre des VAUX de CERNAY.

de cathares et d'hérétiques, de batailles et de seigneurs emprisonnés, de Raymond VI et de Simon de Montfort et enfin de troubadours. Car l'autre originalité de Saint-Antonin c'est bien de pouvoir s'enorgueillir de posséder, dans la série de ses vicomtes, un illustre troubadour, qui connut son heure de gloire au siècle d'or de la poésie occitane, l'époque de Bertrand de Born et de Bernat de Ventadour.

La poésie a fleuri dans notre belle langue l'oc, et les châteaux de la vallée de l'Aveyron ont accueilli troubadours et seigneurs. Chaque fois qu'une dame, belle et noble, les invitait, ils lui faisaient l'hommage de leurs poésies : la dame de Bruniquel ou de Penne, le seigneur de Caylus ou de Parisot, la cour de Najac, autant de lieux proches de Saint-Antonin qui connurent une intense activité poétique.

Un seigneur de Caylus, DEODAT (ou Daude) de Caylus (+ 1244) est resté célèbre grâce à une **cobla** de 8 vers que les manuscrits nous ont conservée. Plus connu est BERTRAND DE PARIS (1270 - 1290), seigneur de Parisot, qui maintiendra après la Croisade des Albigeois, une activité littéraire entretenue grâce à la protection des comtes de Rodez. (2)

LES AVENTURES DE RAMON JORDAN

En 1185, un troubadour catalan, Guilhem de Bergueda, a suivi le roi d'Aragon Alphonse II jusqu'en Rouergue. Le 14 avril 1185, il assiste à l'entrevue entre le Roi d'Aragon et Richard-Cœur-de-Lion réunis dans le château de Najac ; les deux rois cherchent comment s'emparer de Toulouse.

Je ne puis me séparer du Roi (Alphonse II)
puisque je dois le suivre jusqu'à Toulouse.
Mais sachez bien, Cher R. JORDAN,
même si cela doit vous mettre en rogne,
qu'au milieu du pré, près de l'eau de Garonne,
je surgirai devant tout le monde sur l'herbe.
et je ne dis pas cela pour me vanter ni par méchanceté. (3)

Dans son dialogue fictif avec une hirondelle, le poète catalan invente vivement le vicomte de Saint-Antonin, qu'il connaît comme un partisan du comte de Toulouse, et avec qui il a un compte à régler, car tous deux sont amoureux de la même dame, Elis de

(2) Une courte notice sur chacun de ces écrivains se trouve dans l'article suivant : Georges PASSERAT : « Les écrivains occitans de Tarn-et-Garonne » in **Bulletin de la Société Archéologique de Tarn et Garonne**, tome CII (1977), p. 69-91.

(3) MARTIN DE RIOQUER, **Los Trobadors**, Barcelona 1975, p. 541 (pièce 97).

Turenne. Cette dernière appartenait à une famille bien connue, celle de Turenne (près de Brive) en Limousin. C'était une des filles d'Henri de Turenne, et, avec ses deux sœurs, Comtors et Marie de Ventadour, elles attirèrent de nombreux troubadours en Limousin. On les avait appelées « las tres de Torená ». Elis de Turenne reçut les hommages de Ramon Jordan, de Gaucelm Faidit, de Bertrande de Born et de Guilhem de Berguedà. Il faut avouer que si elle leur a fait à tous les mêmes promesses enflammées qu'à notre Ramon Jordan, on comprend qu'ils puissent être nombreux à venir lui faire la cour. Voici ce que nous dit la *vida* (biographie) ancienne de Ramon Jordan :

« Il demeura ainsi plus d'un an, en grande affliction : Madame Elois de Montfort, femme de Guilhem de Gourdon et fille du vicomte du Turenne, chez laquelle étaient réunies jeunesse, beauté, courtoisie et valeur, manda au vicomte, en le priant avec de très gracieuses prières, d'avoir à se réjouir pour son amour et d'abandonner la douleur et la tristesse qu'il affichait : elle lui faisait don, disait-elle de son cœur, de son corps et de son amour, en réparation du dommage qu'il avait subi. Elle le priait et lui criait merci, lui demandant instantanément de venir la voir ; sinon c'est elle qui irait à lui. Lorsque le vicomte entendit les flatteurs et aimables messages que la noble et valeureuse dame lui mandait, il sentit lui venir au cœur une grande douceur d'amour. Aussi commença-t-il à se donner du plaisir et de la joie ; il se rendit de nouveau en ville et reprit de joyeux entretiens parmi les gens distingués ; il se pourvut de vêtements et fit pourvoir ses compagnons et se fournit en équipements, en armes et en divertissements. Il se prépara convenablement et honorablement et se rendit auprès de Madame Hélis de Montfort ; elle le reçut avec grand plaisir et lui fit grand honneur. Il fut gai et joyeux... (...) et le vicomte prit congé d'elle, plein de joie et de gaieté, et retrouva le « trouver », le chant et la joie ». (4)

Oui, Ramon Jordan est un grand poète lyrique !

Mais il apparaît comme un être sensible et délicat, blessé dans son corps et dans son cœur. À preuve ce cri désespéré et mélancolique annonçant le spleen des Romantiques :

E ieu non puèsc senes amor estar
E ai agur aital fat tota ora.
Amorós soi a amorós serai
E conosc ben que per amor morrai. (5)

(4) BOUTIERE-SCHUTZ, *Biographies des troubadours*, 2^e édition, 1973 (= *Vidas*), p. 165-166.

(5) Hilding KJELLMAN, *Le troubadour Ramon Jordan, vicomte de Saint-Antonin*, Upsala-Paris, 1922, p. 88-91.

(Je ne peux vivre sans amour
et toujours j'ai eu le même sort
Je suis amoureux et je resterai amoureux
et je sais bien que je mourrai par amour)

Cette aventure se situe dans la seconde période de production littéraire de Ramon Jordan, entre 1183 et 1185.

Auparavant, notre poète avait reçu deux blessures qui le rendaient triste et malade ; l'une dans son corps, l'autre dans son cœur :

« Il advint que le vicomte alla, revêtu de son armure, dans une contrée de ses ennemis ; il en résulta une grande bataille, et le vicomte fut mortellement blessé. Ses ennemis annoncèrent qu'il était mort, et la nouvelle parvint à la Dame : pour la tristesse et la grande douleur qu'elle en éprouva, elle partit aussitôt et entra dans l'ordre des Hérétiques. Mais, par la volonté de Dieu, l'état du vicomte s'améliora et il guérit de sa blessure.

Personne ne voulut lui dire que sa dame était entrée au couvent. Lorsqu'il fut bien guéri, il se rendit à Saint-Antonin ; on lui raconta comment elle s'était faite religieuse pour la tristesse qu'elle eut quand elle ouit dire qu'il était mort. Aussi, à cette nouvelle, perdit-il joie, rire, chant et gaieté, que remplacèrent plaintes, larmes, soupirs, découragements et douleurs ; il ne monta plus à cheval et ne se mêla plus aux gens distingués ». (6)

Cependant notre vicomte se releva vite de ses blessures et remplaça vite la Dame de Penne par la fougueuse Elis de Turenne ! Il retrouva son « joy d'amor » et l'œuvre poétique que nous avons conservée (13 pièces) permet d'apprécier la qualité de son chant. Car les troubadours ne sont pas seulement des poètes, ils sont aussi des musiciens (7).

D'après toutes ces indications, plus ou moins vraisemblables, que peut-on dire de sûr concernant Ramon Jordan ?

Il était le fils de Guillaume Jourdain (vers 1150), dont le nom proviendrait d'un éventuel baptême dans les eaux du Jourdain à l'époque des Croisades. Les vicomtes de Saint-Antonin descendaient de la famille des Comtes de Toulouse et furent toujours liés à la dynastie raymondine.

Ramon Jordan serait né vers 1150, et les épisodes tragiques évoqués dans sa biographie concerteraient sa participation en Limousin à la révolte des fils du roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt.

(6) Biographie de R. Jordan.

(7) On trouvera la musique de deux poésies de R. Jordan dans l'ouvrage *Las cançons dels troubadors*, J.E.O. 1979, p. 179-181.

genêt. On sait même que le troubadour Bertrand de Born, ami de Ramon Jordan et d'Elis de Turenne, sema la zizanie dans la famille royale d'Angleterre, provoquant la révolte des fils contre leur père. C'est au cours de cette guerre que notre vicomte aurait reçu sa blessure.

Il est fort plausible que son séjour dans les châteaux du Limousin, berceau de la poésie lyrique occitane, lui ait permis de vivre l'aventure sentimentale rapportée par sa biographie.

Nous savons qu'il était encore en vie en 1195. En effet, il figure dans le hit-parade humoristique des meilleurs troubadours du siècle, composé à cette date par le moine de Montaudon :

Le second : le vicomte de Saint-Antonin
qui ne trouva jamais son bonheur dans l'amour,
ni ne réussit pas dans sa première aventure
car la première femme qu'il aimait devint hérétique.
Et depuis il ne s'intéressa à rien de plus.
A cause de cela, ses yeux pleurent nuit et jour (8).

SAINT-ANTONIN, CITE CATHARE

A travers tous ces récits, un détail revient avec insistance : la mention des hérétiques. En cette fin du XII^e siècle, sur les rives de l'Aveyron, nous sommes en terre cathare !

La Dame de Penne se réfugie dans un couvent de Parfaites : « se rendet en l'orden dels eretges » ou « als Patarics » dit la Vida de R. Jordan. Quant à Elis de Turenne, l'amie de Bertrand de Born, un spécialiste espagnol des troubadours dit en parlant d'elle : « on sait qu'elle était une cathare acharnée ! ». (9).

Tous ces détails ont fait écrire au grand spécialiste René NELLI, que Ramon Jordan est un des rares troubadours au sujet desquels on puisse parler d'une affinité spirituelle avec les cathares. Bien que, notez-le bien, rien dans ses poésies ne laisse transparaître ses opinions hérétiques. En cela, se confirme bien la règle selon laquelle nous n'avons aucune œuvre de quelque troubadour que ce soit qui puisse être qualifiée de cathare !

Durant la croisade, les vicomtes de Saint-Antonin ont épousé la cause du comte de Toulouse, le valeureux Ramon VI.

(8) MARIN DE RIQUER, *Los trobadores*, II, p. 1040.

(9) *Ibidem*, p. 1041.

ADEMAR JORDAN, DEFENSEUR DE LA CITE

Nous avons une confirmation spectaculaire de cette prise de position dans le comportement héroïque du vicomte ADEMAR JORDAN. Jusqu'à présent, sa biographie était mal assurée ; des recherches récentes ont permis de mieux cerner sa personnalité. On le connaissait comme troubadour pour quelques vers que nous ont conservé les chansonniers (recueils de chansons). Une charte de 1198, rapportant la vente d'un pré aux habitants de Saint-Antonin par les vicomtes (ils étaient plusieurs et possédaient les terres en paréage) nous apporte la preuve qu'Ademar Jordan était le fils de Ramon Jordan :

Aquesta venda e aquest do et aquest dessaisiment d'aquest prat sobredig, lauzero et autreguero eis :	
Isarn la vescoms e Frotards sos fraires	ISARN IV et FROTARD
Isarn la filhz d'eis Frotard	ISARN V
e	
Ademars Jordas lor cosis	fils de Ramon Jordan

Ce texte laisse supposer que Ramon Jordan était mort à ce moment-là (il vivait encore en 1195) puisque son fils est cité dans cet acte. (10)

SAINT-ANTONIN DANS LA CROISADE

Pour terminer avec Ademar Jordan, il reste à rappeler les péripéties du siège de Saint-Antonin. On peut ramener à trois phases les épisodes de l'histoire mouvementée de cette portion du Rouergue durant la Croisade.

1. La soumission aux croisés

Au printemps de 1209, quelques mois après le meurtre du légat du Pape Pierre de Castelnau, alors que la grande armée de près de vingt mille hommes s'ébranle à travers la vallée du Rhône en direction de Béziers, une autre armée se constitue en Quercy et en Agenais, véritable ramassis de « ribauds, truands et routiers de sac et de corde (...) n'ayant pour tout équipement que le couteau et le gourdin, avec les filles de joie que toute armée traînait avec elle » (Michel Roquebert) (11).

Cette troupe occupe Puylaroque et se dirige vers Marmande, rase Tonneins, massacre la population de Casseneuil près de Villeneuve-sur-Lot. Pendant ce temps, une autre bande, conduite

(10) Cet acte figure dans l'ouvrage de Clovis BRUNEL, *Les plus anciens chants en langue provençale*, Paris 1926 et 1952 (acte 315).

(11) Michel ROQUEBERT *L'épopée cathare*, I, p. 236.

par l'Evêque du Puy, et venant de l'Ardèche soumet Caussade et Saint-Antonin

e ac del borg (de Sant-Antonin) mant denier (12)

C'est à ce moment-là que se situe l'arrivée à Saint-Antonin d'un autre écrivain très célèbre quand on évoque l'histoire de la Croisade : GUILHEN DE TUDELA, auteur de la **Cançon de la Crosada** (récit des événements de 1208 à 1213) et partisan farouche des croisés. Simon de Montfort le fit chanoine de Saint-Antonin et le plaça sous la protection de Baudoin, le frère de Ramon VI, traître à la cause occitane, qui finira pendu à Montauban en 1214.

2. Une révolte populaire en 1211

Dans un sursaut d'énergie, Ramon VI poussait les populations d'Occitanie à retrouver la liberté en provoquant des révoltes populaires. Partout la résistance s'organise : on massacre des croisés à coup de hache, on leur tend des embuscades... De Rabastens à Gaillac, Ramon VI remonte le cour du Tarn ; en suivant le Viaur, il libère Laguépie et depuis le bord de l'Aveyron, il va attaquer Parisot et reçoit l'hommage spontané des habitants de Saint-Antonin où il n'eut pas à combattre :

Cels de Sent Antonin s'en son a lui tornats (13)

Cela ne nous étonne pas quand on connaît la haine du vicomte Ademar Jordan pour les croisés ! Aussi le chroniqueur Pierre des Vaux-Cernay le qualifie-t-il sans hésiter de « chevalier très mauvais et très méchant ».

La seule poésie complète que nous possédions d'Ademar Jordan exprime son ardeur belliqueuse et son patriotisme :

Jamais la guerre ne m'a fait peur
ni les mauvais coups...
Je préfère bon cheval et bonne armure
au jeu pervers du vautour ;
Les méchants ne me font pas peur,
tous ceux qui me parlent d'eux
finissent par m'ennuyer
et je n'aime ni ne crois leur loi détestable.
Puisque le vicomte (de Saint-Antonin) me convient [parfaitement
et me tient à ses côtés comme son serviteur,
je lui serai très obéissant.
Quant au Comte (Simon de Montfort) il n'aura
pire guerrier pour sa perte
et je cherche à lui nuire par tous les moyens
à tout moment et où qu'il se trouve ! » (14)

(12) **Cançon de la Crosada**, laisse 14, V 10

• Et il y eut du bourg de Saint-Antonin maints deniers •.

(13) **Ibidem**, laisse 110, V 10.

(14) Traduction inédite d'après le texte original publié par APPEL, Poésies provençale, Paris-Leipzig, 1898, p. 31-32.

Sur Ademar Jordan, on peut consulter la note de Clovis BRUNEL : « Les troubadours Azemar Jordan et Uc Brunenc » in Romania (1926), 52, p. 505-507.

Avec de tels sentiments de cœur, on comprend tout de suite quelle sera son attitude héroïque durant le siège de Saint-Antonin, neuf mois plus tard, au printemps de 1212.

Guilhem de Tudela ne manque pas d'attribuer à Ademar Jordan une grande responsabilité dans la résistance des habitants de Saint-Antonin :

Les habitants de Saint-Antonin commencèrent à résister courageusement, poussé par sire Azemar Jordan, mais quand la fin arriva, il n'y eut plus personne pour s'en réjouir ». (15)

3. La chute de Saint-Antonin (20-21 mai 1212)

Les autres bourgs de la région s'étaient rendus sans coup férir : à Rabastens, à Gaillac, à Puylaurens, à Laguépie, la population s'enfuyait ou se soumettait. Saint-Antonin, ramassé derrière ses remparts et encouragé par le vicomte Ademar Jordan, se distingua et résista.

Les valeureux paysans — Pierre de Vaux-Cernay parle de « durs cultivateurs » — commencèrent par se moquer des croisés. L'Evêque d'Albi demandait à Ademar Jordan de se rendre, fièrement celui-ci lui répondit du haut des remparts :

« Que le comte de Montfort sache que les bourdonniers ne pourront jamais prendre mon castrum ».

Il se moquait ainsi des pèlerins et de la piétaille massée dans la plaine. Il aurait dû se méfier davantage car ces « piétons » (soldats qui vont à pied) comme lors du siège de Béziers, eurent Saint-Antonin par surprise, en pleine nuit. Une chronique dit : dans « le temps de faire cuire un œuf ».

Des pèlerins pauvres et sans armes coururent et commencèrent à attaquer le castrum, sans avoir prévenu ou consulté notre comte et les chevaliers. Ils pressèrent les adversaires avec une force tellement incroyable et inouïe qu'ils enlevèrent en l'espace d'une heure trois barbacanes très fortifiées, en semant la terreur et la stupeur par un jet serré et continu de pierres. (16)

Trois barbacanes tombèrent, ce fut la panique. Il y eut des morts et des noyés, Saint-Antonin fut pris. Les paysans furent épargnés par Simon de Montfort mais Ademar Jordan connut un sort tragique. Comme Trencavel, le défenseur de Carcassonne, il mourra emprisonné, au fond d'une tour de Carcassonne, ainsi que tous les chevaliers et nobles présents dans le bourg de Saint-Antonin.

(15) *Cançon de la Crosada*, laisse 112, V 10-11.

(16) Pierre des VAUX DE CERNAY, *Hystoria albigenois*, § 315.

Ainsi se termine l'histoire tragique des vicomtes de Saint-Antonin. Avec la perte de leur pouvoir, c'est aussi leur voix poétique qui se tait. Les troupes croisées ont tué un pays, mais elles ont aussi étouffé la plus belle civilisation d'Europe, celle des Troubadours. Avec cette page de l'histoire de Saint-Antonin c'est tout le destin de notre pays qui s'est joué aux confins du Rouergue et du Quercy. Toutefois l'apport de Saint-Antonin aux lettres occitanes ne s'arrêtera pas là : au début du XIV^e siècle, deux noms apparaissent à Toulouse où refleurit la poésie des troubadours au sein de la **Companhia dels VII trobadors ou Consistori del Gai Saber** (1323). Il s'agit de RAMON DE CORNET et de son père, originaires de Saint-Antonin. Ce précurseur de Rabelais, qui jettera son froc aux orties et mènera une vie plutôt aventureuse, peut être considéré comme le dernier représentant de l'époque des troubadours. Patrie de Ramon Jordan et de Ramon de Cornet, la cité de Saint-Antonin s'inscrit ainsi en bonne place dans l'histoire littéraire de l'Occitanie durant les heures sombres de la Croisade, coïncidant avec la mise au silence d'une langue qui ne retrouvera jamais la splendeur de sa jeunesse, aux XII^e et XIII^e siècles !

Montauban - Octobre - novembre 1981

BIBLIOGRAPHIE

* La collection du **Bulletin de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne** (de 1869 à nos jours) constitue une source précieuse d'informations pour l'histoire médiévale de Saint-Antonin. La plupart de ces articles nous ont servi à préciser bien des détails sur la famille des vicomtes au Moyen-Age. On pourra s'y reporter avec profit pour compléter ce rapide survol de l'histoire de Saint-Antonin.

L.GUIRONDET, **Vicomte et vicomtes de Saint-Antonin**, II, (1872) p. 192-207.

L. GUIRONDET, **Les croisés de Saint-Antonin**, V (1877), p. 113 et 189.

L. GUIRONDET, **Notices biographiques** (Raymond Jourdan) VII (1879) p. 145

L. GUIRONDET, **Notice biographique sur Raymond Jourdan, troubadour**, XI (1883), p. 236-241.

F. GALABERT, **Les vicomtes de Saint-Antonin et leurs possessions**, XXIII (1900), p. 36-52.

Excursion à Saint-Antonin, IL, (1921) p. 168 à 218. (articles de M. Capin, J. Momécja, Valet, M. Barnicaud...).

F. GALABERT, **La ville de Saint-Antonin** (ses appellations primitives, son monastère), LVII (1929), p. 37-46.

F. GALABERT, **Les vicomtes de Saint-Antonin** (notes complémentaires), LVII (1930), p. 55-64.

F. GALABERT, **Raymond Jourdan, troubadour**, LVIII (1930), p. 189.

F. GALABERT, **L'Etat social à Saint-Antonin aux XII^e et XIII^e siècles**, LXI (1933), p. 17-28.

F. GALABERT, **La décadence des vicomtes de Saint-Antonin** LXII (1934), p. 27-35.

GENÉALOGIE des VICOMTES de SAINT ANTONIN

ISARN_1. vers 1050, sans doute descendant des vicomtes de LAUTREC

ISARN_2 (1083) FROTARD

ISARN_3 SICARD
† 1140

(1)
GUILHEM
JORDAN
vers 1130?

PIERRE

RAMON
JORDAN
1180-12..
ADEMAR
JORDAN
1200..

ISARN_4 FROTARD
† 1188 SICARD
† 1212

ISARN_5 PONS
(2) BERNARD
HUGUES

- (1) Entre 1140 et 1144, le vicomte Isarn 3 et ses frères Guilhem et Pierre accordent aux habitants une charte de coutumes, d'une des plus anciennes connues. En 1155, ils s'accordent le partage de la vicomté.
- (2) Après la prise et le sac de Saint-Antonin par Simon de Montfort, en mai 1212, le vicomte Pons fut jeté dans les prisons de Carcassonne où, présume-t-on, il mourut.
- (3) Dernier des vicomtes qui céda, en 1250, les rares droits qui lui restaient sur la ville, le château de Bonne et le village de Saint-Cirq au roi Louis IX, déjà maître de la ville depuis 1227.

